

GWENNA DA

Journal Nationaliste Breton

JUIN - JUILLET 1994

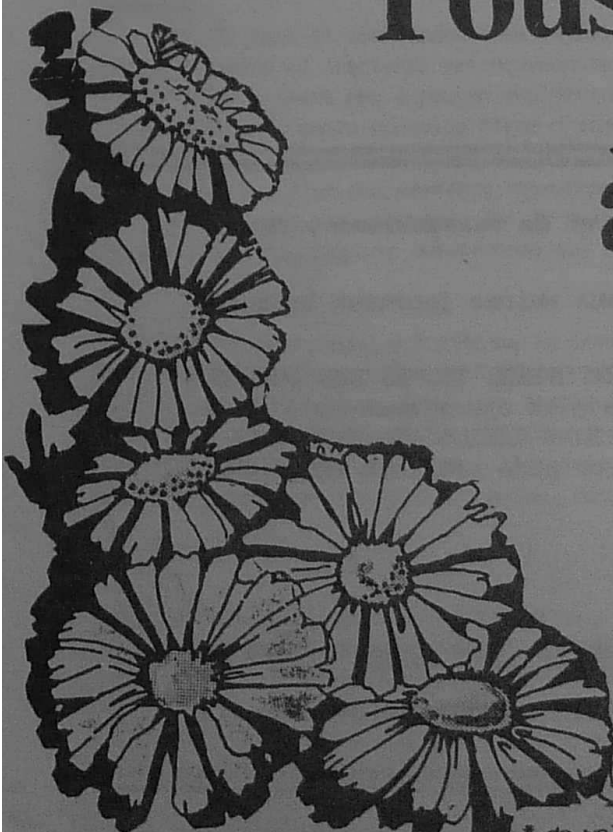
N° 103

le 12 Juin

Tous

à

Ballon!



25^F

* da welout pajenn 4 - à voir page 4

SOMMAIRE

	Page
UNE EUROPE, 100 NATIONS par Yann FOUIERE	3
LA MORT D'UN SOLDAT = LEON JASSON (I) par Yann BOUESSEL du BOURG	5/9
UN INCONNU DE L'HISTOIRE = PIERRE LE PENNEC (V) par Edith PERENNOU	12/14
L'ARROSEUR ARROSE par Yann LE HENAFF	15/16
DELICATES PREVENANCES ! par Edith PERENNOU	16/17
JEAN-FRANCOIS DE LA MARCHE, LE DERNIER EVEQUE DE LEON par Joseph CHARDRONNET O.M.I.	17/19
ECHEC DU LIBERALISME par Roger BOUQUAY	19/22
LIVRES par Joseph CHARDRONNET O.M.I. - Yann BOUESSEL du BOURG	23/27

Illustrations = Yves LE MAHO.

- " GWENN-HA-DU " se veut un journal de combat et de rassemblement de TOUS LES BRETONS.
- " GWENN-HA-DU " n'entend pas se substituer aux autres journaux bretons qui ont leur raison d'être.
- " GWENN-HA-DU " veut simplement GROUPEL et ENTRAINER TOUTES LES BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques de l'Esav, en collaboration AVEC TOUS, SANS EXCLUSIVE, POUR UNE DEFENSE complète, cohérente et plus efficace du PEUPLE BRETON.

Publication bimestrielle (ISSN 0246 - 3474)

Abonnement annuel (6 N°s) : 150 Francs - Hors Europe (par Avion) : 170 Francs

Directeur : J. LE MAHO. 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS. (Bro-C'Hall)

ONE EUROPE, 100 NATIONS (*)



C'est la première fois, au moins à ma connaissance, qu'on me dédie un livre, dont le titre est celui que je donne à cet article. Il est dû à la plume et aux recherches de son auteur Roy Pedersen. Je ne connais pas personnellement ce dernier et je n'ai découvert son travail que grâce au "Réseau régionaliste européen" (European regionalist network) que coordonne à Londres Simon Partridge (*2). Je ne peux certes que me féliciter de voir que la "philosophie" que qualifie Roy Pedersen, contenue dans "L'Europe aux Cent Drapeaux", gagne chaque jour de nouveaux adeptes au sein de l'Europe.

* * *

J'ai été très touché de surcroît que, par delà ma personne, Roy Pedersen ait voulu dédier son livre à ma "vision" de l'Europe, cette "Europe humaine dont tous les peuples seraient libres". L'organisation de cette Europe humaine, ou "légitime", comme je l'ai récemment qualifiée dans ma contribution à un livre récent (*3), est en effet le seul contrepoids que l'on puisse opposer à la construction d'une Europe technocratique et bureaucratique, parfois tentée de s'édifier selon les nouveaux modèles que nous ont donné l'évolution des grands Etats européens, et tous particulièrement la France, dans la construction de leurs propres Etats. De ce point de vue, il est réconfortant de constater qu'éclosent aujourd'hui en Grande Bretagne, et plus spécifiquement en Angleterre, toute une série de mouvements "régionalistes" au sein d'un Etat dont les dirigeants s'écouvent facilement au fédéralisme. Ce mot, en effet, n'a pas pour eux la même signification qu'il a pour nous. L'exemple historique américain aidant, "fédéralisme" leur paraît avoir tout un synonyme de rassemblement au sommet, et donc d'un pouvoir accru du centre sur les composantes de base de l'Etat et de la société.

Les Anglais par contre, et les Britanniques en général, admettent parfaitement que la Grande Bretagne est composée de plusieurs "nations" différentes, la galloise et l'écossoise notamment, aux côtés de l'anglaise. Les Français au contraire rejettent furieusement ce terme de nation s'il s'applique à la Bretagne, à la Corse, au Pays Basque, ou à la Savoie. La propagande idéologique incessante et l'école centralisée aidant, ils sont peu disposés à admettre une forme d'organisation politique autre que celle d'un "Etat-nation", l'Etat ayant absorbé la ou les nations de son territoire afin de "fabriquer" son unité et son uniformité politique par les moyens du centralisme et du jacobinisme. Il est certes temps que nous sortions de ces ornières idéologiques archaïques qui obscurcissent le discours et la pensée ...

Reconnaissant l'existence de nations autres que l'anglaise sur son territoire, la Grande Bretagne ne les a cependant pas dotées d'Assemblées dites "régionales" qui puissent les représenter par l'élection de leurs membres. La France, qui ne reconnaît pas sur son territoire l'existence de nations autres que la sienne, a par contre doté ses "Régions", technocratiquement dessinées, d'Assemblées représentatives régionales élues, aux pouvoirs certes extrêmement limités. Mais même si elles sont imparfaites, ces Assemblées existent. Ce n'est pas le cas en grande Bretagne.

Aussi faut-il certainement se réjouir qu'en dehors de l'Ecosse, du Pays de Galles et de la Cornouaille où existent depuis si longtemps des mouvements nationalistes ou indépendantistes vigoureux, des mouvements "régionalistes" s'organisent peu à peu en Angleterre même, demandant la création de Régions ou d'Assemblées régionales élues. L'évolution vers cette nouvelle forme d'organisation politique et administrative est générale : elle s'étend du Wessex au sud, au Northumberland au nord, en passant par le Middle England au centre. On a même vu récemment l'ancienne Cambrie, l'un des derniers royaumes bretons à succomber sous le poids de l'invasion anglo-saxonne à l'aube de notre Histoire, se plaindre, par la voix du député européen Lord Inglewood, que la Cambrie ne soit pas représentée au Comité des Régions européennes qui vient de se créer ...

* * *

Cette évolution, qui affecte la Grande Bretagne, est à entretenir, à encourager et à renforcer. La France et la Grande Bretagne sont les deux grands derniers Etats de l'Europe, les autres étant l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, à conserver des structures étatiques, centralistes et archaïques, et à refuser à leurs peuples, à leurs nations et à leurs "Régions", les droits, les libertés et les pouvoirs qui leur sont nécessaires pour subsister et se développer au sein de l'Europe. Ils entravent ainsi la transformation de cette dernière en une Fédération pacifique et durable, en une Europe humaine, dont, comme le dit Roy Pedersen "tous les peuples seraient libres".

Yann FOUIERE

Notes (*1)- Roy Pedersen - "One Europe, 100 nations" - Channel View Books éd., Fankfurt Lodge; Clevedon Hill, Clevedon, Avon BS 21, England.

(*2)- European Regionalist Work, 27 Beresford Road, London N2, England

(*3)- "Langue et Identité", Contributions rassemblées par Yvo Peeters en hommage au Maître fédéraliste Guy Héraud - Cahiers de l'Avenir et Institut de droit linguistique comparé, Bruxelles - (21, Place Duquesclin, 22000 - Saint-Brieuc).

gwer-ha-du
FETE DE LA VICTOIRE DE BALLON
FOELLGOR COUEL BALLON
Mairie de Bains-sur-Oust.

12 JUIN 1994

FETE DE LA VICTOIRE DE BALLON
GOUEL BALLON — VICTOIRE DE NOMINOE EN 845



Points forts de la fête :

- Jeudi 9 Juin : Conférence: "Les Chrétientés Celtiques" par Gildes BERNIER
20 H 30 Salle de la Mairie
- Samedi 11 Juin : Veillée et Fest-Noz
21 H 00 Ferme de la Vigne
- Dimanche 12 Juin : Rassemblement devant la statue de NOMINOE au Bourg de BAINS-SUR-OUST
11 30 Dépôt de gerbe
- Dimanche 12 Juin : Sur le site de BALLON, allocutions de bienvenue et souvenir à NOMINOE
12 H 00 Rendez-vous
- Dimanche 12 Juin : Fête populaire : jeux bretons, cercle celtique, gouren, musique
Possibilité de restauration, Midi et Soir
Stands d'information et de vulgarisation (Dastum, Coop Breizh etc ...) seauront conseiller les spectateurs.

N'OUBLIONS PAS NOS HEROS BRETONS !

RESPONSABLE PROPAGANDE : Loïk CAMUS, Le Pont Neuf, "Douer Hon Hendaou" 56230 - QUESTEMBET.

Communiqué UN RETOUR AU PAYS ? C'EST POSSIBLE !

Dans le cadre d'un projet de lutte contre la désertification rurale en Bretagne, l'association "OBER EVIT LABOUR E BREIZH" (agir pour le travail en Bretagne) recherche des Bretons et des Bretonnes volontaires pour relancer des exploitations agricoles dans le Finistère, puis dans toute la Bretagne.

Cette association est appuyée par le syndicat "COORDINATION RURALE ET URBAINE EN BRETAGNE" et le mouvement "OBER GWREGEL BREIZH" (Action Bretonne Féminine).

En urgence, un premier projet pilote est prévu près de Châteaulin (Finistère) pour une ferme de plus de 100 hectares.

LE PROFIL SOUHAITE DES COMPATRIOTES VOLONTAIRES =

- 1/ forte motivation pour la défense de la spécificité bretonne
- 2/ RMistes et chômeurs bretons souhaitant retourner au pays
- 3/ Langue bretonne parlée ou volonté d'apprendre celle-ci
- 4/ connaissance des conditions de travail dans une ferme
- 5/ sens de la solidarité et de la sociabilité bretonne (kengred ha emglev)

CONDITIONS GENERALES ET CADRE DE VIE :

- adhésion à l'association (nécessité légale)
- grande maison d'accueil avec chambres pour couples ou cortoir pour célibataires
- grandes dépendances aménagées
- travaux d'amélioration des locaux d'hébergement à prévoir (peintures etc ...)
- partage des tâches correspondantes à la vie en commun (repas, nettoyages, entretiens)
- hébergement et nourriture gratuits (repas pris en commun)
- couples avec enfants acceptés
- mise en commun des ressources de chacun et de celles obtenues par l'exploitation (déduction faite des frais de fonctionnement et des investissements)

Par ailleurs, un retour en Bretagne définitif ou de longue durée doit être envisagé afin d'assurer la viabilité des projets.

La correspondance peut être adressée à D.L.B.-O.G.B. BP 106 - 29181 - KONK KERNE Cedex - BREIZH

Contacts téléphoniques : YVLEEN 47 46 73 07 (appel en direct à partir 10h R.G. PARIS - YANN-ERWAN 98 50 28 65 BREIZH

gwer-ha-du

LA MORT D'UN SOLDAT :
LÉON JASSON

LES DOCUMENTS, A L'EXCEPTION DE LA CITATION DE YEATS, ONT PU ETRE PUBLIES GRACE A L'AMABILITE DE MADAME DENISE GUYEVESSE-LLEC. QU'ELLE EN SOIT VIVEMENT REMERCIÉE.

Je n'ai eu que très rarement l'occasion de rencontrer Léon JASSON au cours de mon existence : je me souviens d'un magnifique garçon à l'aspect très militaire.

Il paraissait particulièrement attiré par les vieilles ballades écossaises. C'est du moins le sujet que nous avions abordé ensemble, la seule fois peut-être, où nous avions pu engager la conversation.

Son univers intérieur, je l'ai découvert à travers les notes qu'il a pu laisser, quelques lettres et ses poèmes, comme vous le ferez vous-mêmes.

J'avais été charmé, comme lui sans doute, par la richesse poétique de l'expression nietzschéenne - pas du tout par contre par ses idées ! la solide formation religieuse que j'avais eu la chance de recevoir dans des collèges qui, à l'époque, pouvaient honnêtement porter le nom de chrétiens, m'avait vacciné contre ce genre de rêveries. D'ailleurs, pour moi, Breton, Nietzsche était, au bout du compte, dans la lignée des hommes de la Renaissance, que j'ai toujours considérés comme étrangers à la tradition profonde de notre peuple.

Il aimait Bergson comme je l'ai aimé. C'était tout autre chose ! Mais notre héros à tous. Celui dont nous rêvions, avec tous les jeunes Bretons de cette époque de suivre l'exemple était Patrice Pearse, avec ses compagnons de l'Easter Week.

Nous rêverions ensemble l'Abbé Yann-Vari Perrot, notre père à tous, celui que les serviteurs du néant devaient assassiner de façon insensée, provoquant la réaction que l'on sait, et qu'ils cherchaient sans doute !

En dépit cependant du respect que j'ai toujours éprouvé pour les croyances de nos Ancêtres lointains, cette recherche de la Divinité, dont je perçois le caractère émuouvent, je ne me suis jamais aventuré très loin dans ce chemin :

- Parce que nous ne savons pas finalement grand chose de la religion des anciens Celtes (et presque toujours par le truchement peu fiable d'étrangers, ou à travers les voiles de vieux contes difficiles à interpréter).

- Surtout parce que je crois qu'il y a 2.000 ans, Dieu nous a répondu et est venu jusqu'à nous. - Et j'ai la conviction que Léon JASSON, ce héros loyal et pur, a rencontré ce Dieu caché dans ce royaume qui n'est pas le royaume des ombres, mais de la joie lumineuse, où l'Abbé Perrot qu'il aimait l'a accueilli au milieu de ceux qui, au cours des siècles, ont vu verser leur sang pour que la patrie bretonne continue à vivre.

Au milieu du terrorisme intellectuel et spirituel où nous sommes plongés, il fallait oser publier ces lignes afin que les générations qui nous suivent, conservent son souvenir impérissable. On approuve ou on désapprouve ses options, mais, qu'il soit honoré à jamais !

Yann BOLESSEL du BOURG
9-4-1994

"... But where can we draw, said Pearse to
Connolly? When all the wells are perched away !
O plain as plain can be !
There's nothing but our own red blood can
make a right Rose Tree ! "

"... Mais où pourrions-nous puiser de l'eau, dit Pearse
à Connolly ? Quand tous les puits sont desséchés.
Oh, mais c'est l'évidence même !
Il n'y a rien que notre propre sang rouge qui puisse
rendre la vie au Rosier ! "

(William Butler Yeats)

Extrait de lettres de Léon JASSON à a mère

Prison de Versailles 8 Avril 1946 -

"... Il est dans les plus cruels déboires une leçon profonde, celle de la nécessité supérieure de toute chose, fastes ou néfastes. Le prix de la vie est cette recherche de soi-même, la réalisation de sa vraie personnalité. Cette recherche est pénible, lourde de désillusions, mais elle seule donne à l'homme sa dignité. Pour certains qui ne voient la vie que sous l'angle matériel, il leur importe peu de rechercher ce qui n'est pas connu - ble. Pour nous deux, il en est autrement."

Prison de Versailles 16 Décembre 1946

"... Au sujet de mes méditations, tu as bien raison de citer la phrase de Boileau. L'essentiel n'est-il pas de maintenir vivante en soi cette faculté de l'effort qui permet de ne pas se rouiller intellectuellement... "Quand le climat s'y prête, nous parlons aussi musique. C'est alors l'évasion vers la terre des rêves d'or, ou le retour vers des scènes d'enfance ou des impressions d'autrefois. Je suis sûr que tu te souviens de la merveilleuse chanson de Solweg tirée de Per Gynt de Grieg. Elle m'est toujours aussi chère - Pourquoi ? Peut-être ai-je un peu de ce Per Gynt en moi et comme lui je garde au plus pénible de mes aventures la nostalgie du chant de la blonde Solweg qui incarne toute la foi profonde de l'attente malgré les ans et malgré le rythme d'un monde qui

gwenh-ho-du
"cible. Autre thème favori : la simple et triste mélodie de Reynaldo Hahn sur un poème de Verlaine : "Le ciel
est par dessus le toit, si bleu, si calme. Un arbre dans le ciel qu'on voit berce sa palme." composée par le poète
derrière les barreaux de sa prison.
"Je prends note de mon heure de naissance qui m'est très utile. Prochainement je te donnerai mon thème. Tu
jugeras si c'est exact. Cette étude, si on ne la pousse pas en système est très utile dans la connaissance de
soi-même. Elle permet de tracer les grandes lignes du caractère et de déterminer les tendances profondes du su-
jet. Ne faut-il pas bien se connaître soi-même pour utiliser au maximum ses qualités et évaluer leurs limites;
on évite ainsi bien des erreurs fatales....
"... Continue à te bien soigner et ne désespère pas. Pour moi tout va bien. J'attends mon transfert pour
Vannes où j'aurai à batailler pour ma défense. Sois courageuse car tu sais bien que cette vie est un combat dans
lequel, si on est battu, on doit succomber la tête haute ...

Prison de Versailles 26 Décembre 1945

"Ma bien chère Maman,
"J'espère que cette lettre te joindra pour le Jour de l'An et je t'empresse de m'envoyer mes vœux les plus
sincères et les plus affectueux pour cette nouvelle année 46 dont tous deux nous attendons tant de choses. Qu'elle
t'apporte la santé et une amélioration sensible de ta vue et la réalisation de tes vœux les plus chers; qu'elle
soit moins cruelle que cette année 45 et qu'elle nous mène au bout de notre épreuve. Reçois par cette lettre mes
baisers les plus affectueux et les plus filiaux.....
"Je n'ai par ailleurs pas grandes nouvelles à t'annoncer, car ici la monotonie est de règle. Aussi pour te
distraire je vais te donner comme promis mon horoscope dont le thème est le suivant:

"Signe : Capricorne sous Saturne, Jour de Vénus, Décan de Jupiter. Année de Saturne. Heure de Lune.
"Le Capricorne donne une vive intelligence, bon pour les études, horreur de l'effort surtout le matin; noc-
turnisme. Vénus c'est l'amour avec la facilité que donne la Lune sans profondeur également en raison de l'in-
fluence mystique de Saturne. Cette dernière influence avec Vénus et Jupiter donne une tendance idéologique avec
une base de fectice, d'autosuggestion qui recouvre les tendances profondes du sujet. Il peut les dissimuler mais
l'ambition vers la partie équilibrée et même conformiste de la pensée. L'influence de lune sur Saturne incline
l'urnier vers la partie malheureuse et cette dernière planète plus importante dans ce thème que la Lune lutte contre
à une sentimentalité malheureuse et cette dernière planète plus importante dans ce thème que la Lune lutte contre
la tendance aux voyages du sujet et les rend presque obligatoirement néfastes. La Lune indique également un goût
pour les arts, la rêverie et l'amour de l'eau. La conjonction Saturne Vénus qui oriente vers la prêtrise indique
que le sujet de tendance associable trouve dans cette conjonction un peu de la bonté qui doit lutter victorieuse-
ment contre l'approche de l'influence de Mars du Décan suivant le sien. Le Jupiter dont la tendance devrait ap-
porter au sujet des éléments d'équilibre que les conjonctions citées précédemment contrecarrent, devrait être dé-
veloppé. Voilà, je transmets cet essentiel de données à ta critique ... "

Prison de Vannes 3 Mars 1946

"... J'éprouve toujours de la répugnance pour les règles religieuses qui sont un rétrécissement ou une nu-
tiliation de la vie. Si elles sont nécessaires comme garde-fous pour certains, comme refuge pour les vaincus, com-
me soutien pour les faibles; elles sont une contrainte douloureuse pour les êtres éminemment religieux que sont
les Affirmateurs de la vie ... "

Prison de Rennes 2 Juin 1946

"Ma bien chère Maman,
"J'ai reçu hier Samedi ta lettre du 27 Mai. Je suis bien inquiet à ton sujet car cette lettre ne me dit
pas que tu es au courant. Sans doute vais-je recevoir la réponse à ma dernière lettre la semaine prochaine car le
courrier est bien lent à me parvenir. Peut-être as-tu déjà vu Me Thouénon qui t'aura donné les derniers détails...
"Ma petite Maman, il faut une fois de plus être courageuse. Je sais combien cette épreuve doit être doulou-
reuse pour toi à tous points de vue. Je me demande avec anxiété si ta vue ne va pas en recevant le contre-coup
d'après tu ne signales qu'il n'y a plus d'amélioration notable. Quant à ton moral que doit-il être à l'heure actuel-
le, d'autant que tu dois te demander ce que j'ai bien pu faire pour tomber sous le coup de la peine capitale. A
ce sujet, je pense que tu n'as pas à rougir de ton fils, Me Thouénon pourra te l'affirmer. Ce dernier a été par-
fait mais je n'ai pu prendre sur moi de regretter et de renier, aussi le résultat ne faisait aucun doute. D'ail-
leurs, j'étais depuis longtemps fixé à ce sujet.

"Malgré la peine que je ressens à ton sujet, mon moral est toujours aussi ferme; le plus dur est passé, à
savoir l'Instruction et l'Audience. Maintenant, j'attends le rejet de mon pourvoi en Cassation pour formuler mon
recours en grâce que je signerais car je répugne au suicide et veux laisser aux autres la responsabilité de leurs
actes.

"Grande consolation, comme tu ne l'écris, que ce renouveau de vieilles amitiés qui viennent adoucir nos tris-
tes jours et nous réconforter au moment où nous en avons tant besoin. J'ai bien reçu la colis d'Herblay composé
de pain d'épices..... Quelle fête et comme je suis gâté. Ne manque pas de les remercier cheleu-
rausement.....

"Malgré le changement de cellule et d'habits, j'occupe toujours mes journées de la même façon. Le fait d'
avoir les chaînes aux pieds ne m'empêche pas de mener un petit train de vie quasi-monastique. J'ai en ce moment
de la lecture : "Les Deux Sources de la Morale et de la Religion" de Bergson : parallèle entre morale statique et
morale dynamique d'une part; Religion statique et religion dynamique d'autre part. Le philosophe a senti et mis
en valeur la dualité de l'Esprit et de la Lettre; l'antagonisme entre deux formes de pensée et de sentir.....

6

gwenh-ho-du
"Ma bien chère Maman, je tiens à ce que tu conserves toujours l'espoir d'un prochain revoir, et que tu ne
te laisses jamais vaincre par le chagrin. "Gémir, pleurer, prier est également lâche". Ecris moi bien vite une
très longue lettre. Dans cette attente, je t'envoie mes meilleurs baisers et mes plus filiales pensées. Ton fils
"aimant. "

Rennes 6 Juin 1946

"Ma bien chère Maman,
"J'ai bien reçu ta lettre du 2 Juin à laquelle je réponds bien vite. Avec quelle émotion je t'ai lue, et
quelle peine je ressens; les mots sont trop pauvres pour te le dire. Mais ne désespère pas. J'ai envoyé ce jour
mon recours en grâce, et peut-être sera-t-il tenu compte du noble de mes actes. Je suis ici avec douze condamnés
à mort et j'ai déjà constaté que parmi ces derniers, les idéalistes sont en petit nombre. Beaucoup voulaient ti-
rer de leurs aventures un bénéfice personnel et ne se sont pas formalisés sur les moyens à employer. Ils paient
car il est humainement juste que la mort réponde au crime. Les autres, plus rares, se sont conduits en soldats
au service d'une cause et non en assassins. J'en suis. Espérons qu'en dernier ressort une distinction sera faite.
"Quoi qu'il en soit j'ai la certitude, si le pire arrivait, que mon sacrifice ne sera pas inutile. J'aurai la su-
prême consolation en mourant de croire au bien forcé de notre cause.

"Je comprends quelle va être ton anxiété durant ces semaines qui vont suivre. Tiens bon car il ne faut je-
mais désespérer.
"Entendu en ce qui concerne le récit détaillé de ma vie depuis Juillet 44. Je fais une demande pour retirer
mes notes personnelles et du papier de la "Fouille" afin de rédiger ce mémoire. J'espère qu'on ne refusera pas.
"Le tout te parviendra s'il y a lieu. De plus, si j'étais fusillé, Marcel Bibé condamné la même jour que moi aux
travaux forcés à perpétuité, ne manquera pas d'aller te voir tôt ou tard, dès sa sortie de prison. Ce garçon que
j'ai eu sous mes ordres est pour moi un jeune frère et nous avons passé ensemble de bons et mauvais moments. Il
m'a promis et je sais qu'il tiendra sa promesse.....

Rennes 21 Juin 1946

"... Hier matin, c'est-à-dire Jeudi 20, j'ai eu ma première alerte. Il était cinq heures environ, quand
j'ai été brusquement réveillé par un bruit de clefs. Lorsque j'ai ouvert les yeux, la cellule était ouverte et
le Commissaire au Gouvernement accompagné du Surveillant-Chef venait d'entrer. Après nous avoir demandé nos noms,
il a signifié à deux d'entre nous (nous étions quatre dans la cellule) que leurs recours en grâce avaient été rejé-
tés par le Commissaire au Gouvernement et qu'ils allaient être fusillés. Voici 90 jours qu'ils attendaient et
ils m'avaient tout dernièrement qu'ils en avaient assez d'être dans l'expectative, et qu'ils désiraient voir ar-
river la décision la plus vite possible. Je les comprends.
"L'un d'eux, un jeune gars de chez nous, 21 ans, père d'un petit garçon, en serrant une dernière fois
la main, m'a dit ses convictions en breton; je te les traduis : "Vengeance et mort aux traîtres. Vive la Breta-
gne. Adieu". Quelle réponse pouvais-je lui faire autre que celle-ci : "Vive la Bretagne. A bientôt". J'ai ap-
prié qu'il est mort courageusement.

"Nous sommes restés à deux dans notre cellule nous demandant si nous n'avions pas fait un mauvais rêve. Hé-
las les deux paillasses vacantes étaient là pour nous démentir et nous rappeler la dure réalité.
"Nous restons encore deux condamnés. Combien seront grâciés, je l'ignore. Pour ma part, je suis prêt.
"J'ai dépassé le stade de la haine; je n'en veux ni à ceux qui nous gardent et qui ne font que leur métier, ni à
ceux qui nous jugent et qui n'accomplissent en toute logique que leur devoir. Mais je ne pardonne pas aux traîtres
de toutes sortes qui ont failli à leurs engagements et qui pour sauver leur misérable tête ont vendu leurs compa-
gnons de lutte. Ceux-là tomberont tôt ou tard sous le coup d'une justice immanente.

"Ma bien chère Maman, je te remercie de tes bonnes lettres qui m'apportent un grand réconfort. J'espère
que tu es en bonne santé et que tu ne me maintiens malgré la dure épreuve que tu subis en ce moment. garde mal-
gré tout confiance, comme tu l'as dit : "Le dernier mot n'est pas dit". Je suis gâté dans mes colis....."

Rennes 7 Juillet 1946

"... Je pense beaucoup à toi, tous ces jours-ci qui nous rapprochent de la décision. Gardons notre courage
et notre Foi.....
"Je ne reconnais que le jugement de mes égaux et de mes Frères. Sache bien que je ne changerai pas mon
sort contre celui de personne au Monde. C'est bien ainsi. J'ai ma joie et j'irai jusqu'au bout.....
"J'ai lu un roman traduit du suédois "Katerina". Humain, trop humain hélas; l'histoire d'une femme et mère
de marins, dont la vie n'est faite que d'adieux, de départs et de deuils. La mort la surprend toute seule dans
sa chambre, et sans regret elle quitte la vie pour retrouver ses morts qui l'appellent et qui l'attendent. Ce
livre est beau, parce qu'il est vrai. Rien de théâtral, d'artificiel; pas de pleurs, d'une simplicité tragique
comme une tête qui, chaque jour, se penche davantage sous le poids du destin pour ne s'éclaircir qu'au dernier
jour, celui de la délivrance et du retour aux sources de la vie.

"N'est-ce pas aussi l'évocation du drame des mères qui ont des fils, qui les suivent juste pour les voir
partir vers leur destin d'homme et de soldat. C'est la vie dans ce qu'elle a de fatal et d'irrésistible. Elle
ne prend son vrai sens que lorsque nous l'acceptons comme un Tout, sans révolte, sans haine, mais avec fierté.
"Je crois que ceux qui comprennent cela et acceptent sont plus près de Dieu que les obéissants. Ne pense-tu
pas selon moi, qu'il y a autant de chemins vers la Vérité qu'il y a d'hommes sur terre ? Et que chacun doit être
pesé selon sa vie et ses efforts vers le Vrai.

"Ma bien chère Maman, ce Dimanche est d'une pureté magnifique, et je me sens en paix. Je pense à toi et à
ta vie sombre. Je voudrais que cette lettre t'apporte l'apaisement dont tu as tant besoin. Ce ne serait une
..... 7

gwen-ha-du
"grande joie de le savoir"
Rennes 17 Juillet 1946
"Ma bien chère Maman,
"Quand cette lettre te parviendra, je ne serai plus. Ne pleure pas petite Maman, je ne m'en vais pas tristement. Je suis heureux malgré tout, car j'ai fait mon devoir jusqu'au bout. Je meurs en Soldat Breton.
"Les mots sont superflus et pauvres. Je meurs avec ton nom sur mes lèvres. Adieu à toi, petite Maman.
"Adieu à tous qui m'avez aimé.
"Derniers baisers de ton fils qui t'aime.
Léon JASSON

"Bien cher Perrain
"Je ne sais si cette lettre te parviendra, à tout hasard je l'écris. Je suis toujours à Versailles, mais certainement pas pour longtemps désormais. Un avocat m'a prévenu que je devais être transféré à Vannes où probablement je serai jugé. Dès que je serai à Vannes, je t'écrirai pour que tu sois fixé. Si je t'écris cette lettre officielle c'est pour te donner quelques détails d'homme à homme. Tu connaissais mes idées. Je les ai défendues les armes à la main. J'ai perdu et je dois payer. En Décembre 43, j'étais réfractaire au S.T.O. Trailler en Allemagne pour le "roi de Prusse" ne m'intéressait pas. En Décembre 1943, à la suite de l'assassinat de l'abbé Jean Marie Perrot, Président du "Gleun Brog", un des plus grands défenseurs du peuple Breton, de la Lamque et de ses meurs, je suis rentré ainsi que beaucoup de camarades dans le groupe "Perrot". Cette formation lutte contre tous ceux qui directement ou indirectement avaient pris part à cet assassinat. Ce meurtre suivi de ceux d'autres membres de chez nous, Paul Galc, entre autres, a motivé notre action. Nous étions des camarades unis dans la défense de nos idées et de notre honneur. Nous n'espérions aucun bénéfice personnel. Nous abandonnions la moitié de notre solde au profit de l'école bretonne de Plestin les Grèves. Beaucoup d'entre nous sont morts; pour ma part, je fus blessé le 27 Juillet 44. Puis ce fut l'évacuation d'hôpital en hôpital jusqu'à Coblença. Le 1er Avril je fus fait prisonnier par les troupes Américaines à Fulda. J'ai été prisonnier de guerre jusqu'au mois de Septembre 45. Dans les premiers jours de ce mois, je fus livré aux troupes Françaises. Depuis je suis ici inculpé d'atteinte à la sûreté Intérieure et Extérieure de l'Etat. Je tombe sous le coup de l'article 75 à savoir de 10 ans jusqu'à la peine de mort. Ayant été chef de section, je n'ai pas à compter sur une quelconque indulgence. J'ai depuis longtemps accepté ce destin. Je suis resté fidèle au serment que nous fîmes sur le cadavre de l'abbé Perrot à Scriniec. Nous aurions pu faire comme beaucoup qui jugèrent plus prudent de s'abstenir. Simple question d'honneur et de caractère. Bien que tu ne partages pas mes idées, je suis convaincu, connaissais ton caractère qu'en face d'une situation identique, tu aurais agi de même. C'est pour cette raison qu'ayant tout perdu, je m'adresse à toi qui est de ma race et de mon sang. Tu sais dans quelle triste situation se trouve Maman. Je n'aurais jamais cru qu'elle serait devenue aveugle après tant d'opérations et surtout après une amélioration sensible. Sans doute aurais-je agi autrement si j'aurais envisagé une telle hypothèse. Hélas comme elle me l'a fait savoir nous avons choisi la route du Malheur et nous devons nous résigner. Et pour ma part, c'est à toi que je confie le soin de lui donner du courage et de la préparer au pire. Je ne peux lui écrire comme je veux; je pense beaucoup à elle et ce que je ne veux pas, c'est qu'elle ait à rougir de son fils. Je me suis toujours conduit en soldat et jusqu'au bout, je compte l'être. A toi de défendre mon honneur aux yeux des autres.
"J'espère que cette lettre te joindra et que tu m'en accuseras discrètement réception. Bons baisers de ton filleul qui jusqu'à la mort restera Breton.
Léon

Lettre de Me Courtois, avocat de Léon JASSON à sa mère
Copie EDMOND COURTOIS 18 Juillet 1946
"Madame,
"J'ai eu la douloureuse mission d'assister votre fils en tant qu'avocat dans des circonstances tragiques.
"Vous savez que par un arrêt de la Cour de Justice, il avait été condamné à la peine capitale.
"On avait pu espérer une commutation de peine hélas, cette éventualité ne s'est pas réalisée et Mercredi matin je me suis présenté à la Nelson d'arrêt avec le Commissaire du Gouvernement et le greffier pour lui signifier que l'échéance était arrivée.
"Il est mort très courageusement après m'avoir remis, pour vous, Madame, une lettre que je vous transmets.
"Il m'a remis aussi différents papiers que je tiens à votre disposition en vous demandant si je puis les confier à la poste ou si vous préférez les faire prendre chez moi.
"Sa grande pensée a été l'idéal qu'il a toujours poursuivi et qu'il n'a jamais abandonné.
"Ayant rempli la pénible mission qui m'incombait vis-à-vis de lui et vis-à-vis de vous, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.
(Signé) Courtois

gwen-ha-du
Ed. Courtois
Avocat à la Cour
27, Blvd de la Duchesse Anne
RENNES
Copie
24 Juillet 1946

"Madame,
"Je reçois à l'instant votre lettre concernant Léon JASSON. Lorsqu'il apprit la tragique nouvelle, il répliqua qu'instamment qu'il ne regretta rien de sa conduite car il avait toujours eu foi en son idéal. Il fit preuve d'un courage admirable et personnellement, je dois vous dire que je compris tout de suite que j'avais en face de moi, un homme. Il s'informa ensuite si j'étais Breton et apprit avec plaisir que du sang Breton coulait dans mes veines puisqu'il me remit les deux lettres que Madame Jasson a reçues. C'est enfin dans le plus grand calme qu'il fit ses derniers préparatifs avant de quitter la Nelson d'arrêt. A sa descente de voiture, il fit encore davantage mon admiration. Il marcha vers la place qui lui était assignée en chantant l'hymne Breton. Arrivé sur la place avec un autre Breton, il s'écria : "Pas de bandeau pour les Bretons". L'instant d'après, il s'écria à nouveau: "Vive la Bretagne, Breiz Atao, Vive l'abbé Perrot", puis mourut sans la moindre souffrance.
"Son corps repose maintenant à Rennes au cimetière de l'Est dans la tombe 1073 que Madame Bibé, la mère de son cadavre et ami, a été fleurir.
"Dans le dossier qu'il m'a remis, il n'y a aucune pièce concernant son affaire, ce sont des papiers d'ordres scientifiques. Tout en restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments distingués.
Signé : Courtois.

Lettre adressée à Mademoiselle GUIYESSE
Copie
Le 27 Juillet 1946
"Mademoiselle,
"Votre lettre ne rejoint chez mon beau père où je passe quelques jours de vacances. Je regrette que ma réponse ne puisse vous arriver avant que vous n'alliez voir la mère de Léon JASSON, mais je pense que vous aurez la possibilité de la revoir et de lui apporter quelques échos de la fin de son fils.
"Jasson, et Geoffroy aussi, est mort en brave. Ils sont tous deux allés à la mort en chantant un hymne Breton et chantaient encore au poteau. Je n'ai pu déceler ni chez l'un, ni chez l'autre aucune marque de faiblesse. Il s'agit bien d'un sacrifice de leur part à tous deux. Je ne puis juger du bien fondé de la condamnation, mais il ne change en rien la grandeur de leur fin.
"Je trouve, pour sa part, navrant et douloureux qu'un tel sacrifice soit consenti pour une cause qui n'est qu'humaine, qui ne saurait avoir plus de valeur qu'une autre cause humaine, la seule qui vaille le sacrifice n'est-elle pas celle de Jésus ? mais je m'incline devant un tel sacrifice.
Signé : Gall
Pasteur à Rennes

5555555 A SUIVRE 5555555
Documents recueillis par Yann BOUESSEL du BOURG 9-4-1994

"GWENN-HA-DU" N° 102 - L'ASSASSINAT DE LA FAMILLE DE TRANS ET DE GURVANA.
P. 14 (18ème Ligne) - il fallait lire "... qu'il pleurait ..." (et non "... qu'il pleuvait ...")
P. 15 - Ligne publiée au début de la page: "... Et Madame de Porteroix ajoutait avec beaucoup d'à propos : On devrait plutôt dire : Morne per la France ..."
LE GLAIVE DE LAMIERE - P.22 - il fallait lire "... Le Père du mensonge ..." (et non : ... le pire ...)
LE LOIRE BRETONNE - P.23 - Ligne 12 : ... à notre Loire bretonne ... (et non : "... avec notre Loire bretonne ...")
MORVAN MANAC'H - P. 3 - 2ème Ligne - il fallait lire "... Delginis..." (et non "... Delliginis...")
P. 3 - 46ème Ligne - il fallait lire "... Bezen..." (et non "... Bezen...")

DEMANDE D'EMPLOI
COMPATRIOTE recherche poste dans l'édition du Livre
Emploi administratif (vente, facturation, commandes) ou Gestion de stock.
Recommandé par "GWENN-HA-DU"
S'adresser au journal qui transmettra.

gwen-ha-du



LE CHALUTIER "VICTOR-PLEVEN" TRANSFORME EN MUSEE

Nouveau signe de la restructuration de la pêche française, le chalutier "Victor-Pleven", propriété de la Compêche, va être transformé en musée. Chassé des bancs de Terre-Neuve par les Canadiens, l'armement malouin Compêche a dû se reconstruire dans le sursis. Mais un certain nombre de bâtiments étaient concernés. Dont le "Victor-Pleven", un bâtiment de 90 mètres de long, construit en 1971, qui a effectué de nombreuses campagnes dans les eaux poissonneuses de Saint-Pierre-et-Miquelon. Fernand Leborgne, le PFC de Compêche, se refusait à expédier à la casse ce chalutier symbolique. D'où l'idée de récrire l'histoire maritime malouine, avec comme support le "Victor-Pleven". Auaguestion, déjà propriétaire de l'aquarium géant de Vannes, vient donc d'acquiescer le chalutier. Entre l'achat et les travaux de réhabilitation, la société investira 18 millions de francs dans ce projet. Son objectif est de transformer le "Victor-Pleven" en musée des Terre-Neuvas. Amarré dans le port de Saint-Malo, il reconstruira la vie de ces forçats des mers qui approvisionnaient la France en morues et harengs salés. La Compêche, qui réalise 250 millions de francs de chiffre d'affaires, annonce maintenant un nouvel investissement de 5 millions de francs avec la création d'une usine de filetage des poissons frais débarqués à la criée de Saint-Malo. Fernand Leborgne sait que la survie de la pêche passera par une meilleure valorisation industrielle.

UNE FIBRE OPTIQUE REVOLUTIONNE LA CHIRURGIE LASER

Le Verre fluoré démarre la fabrication de fibres en verre qui vont permettre d'atteindre de nouvelles gammes de tissus humains. Installée à Vern, dans l'agglomération rennaise, la société Le Verre fluoré commence la production de fibres en verre qui permettront aux chirurgiens d'accéder à des zones de tissus humains invisibles pour l'actuel- le génération de lasers. Cette entreprise créée en 1977 par Gwénéal Mezé, exploite les brevets de Marcel et Michel Poulelin, deux chercheurs rennais qui ont découvert ces fibres optiques d'une pureté inégalée. Le matériau peut être utilisé en chirurgie, mais également lors de contrôles de processus industriels. Le groupe allemand Aesculap, un des principaux équipementiers du secteur médical, a déjà passé des commandes au Verre fluoré, dont les travaux sont étudiés de près au niveau inter-

national. La Nasa, British Petroleum et la compagnie japonaise de télécommunications Nippon Telegraph and Telephone sont clients du Verre fluoré. Cultivent l'art du secret, cette PME, qui emploie neuf ingénieurs et techniciens, refuse même de publier son chiffre d'affaires et ses résultats.

FRONDE PATRONALE CONTRE LE PROJET DU METRO RENNAIS

Six patrons refusent de supporter l'augmentation du versement transport, décidée pour financer le métro rennais. Un enjeu politique à l'approche des municipales. Dans une lettre ouverte à Edmond Hervé, maire de Rennes, six patrons locaux dont Auguste Gouvenou, le directeur des Etablissements Citroën (12.000 salariés) exhortent la ville à abandonner son projet de métro, considérant que son coût va affaiblir les entreprises". La fronde patronale va même jusqu'à se manifester par une grève de l'impôt : Citroën refuse de s'acquiescer auprès de l'URSSAF du supplément de versement transport, dont le taux est passé de 1% à 1,5% pour financer l'investissement du métro, estimé à 2,7 milliards de francs. "Ces patrons disent se placer uniquement sur le terrain économique. En fait, ils politiquement pour entraîner notre projet sur le plan politique, répondent vingt des trente-trois maires du district de Rennes. Notre projet mûrit depuis 1983. La solution métro est la mieux acceptée à l'urbanisme local". Le patronat se joint officiellement à l'opposition, qui conteste le choix d'aménagement des élus de gauche, solidaires d'Edmond Hervé. Auguste Gouvenou ne cache pas qu'il pourrait faire partie d'une liste au prochain scrutin municipal. Face à cette agitation, Edmond Hervé reste plus déterminé que jamais, fort des 53,42% obtenus par la gauche aux dernières élections.

UN BON POINT POUR JEAN-YVES COZAN

Due à l'initiative de J.Y.Coizan, une association composée d'une quarantaine de conseillers généraux (de toutes tendances politiques), œuvre pour le développement de la langue et de la culture bretonnes dans le Finistère. à son actif, la signalisation routière bilingue et son appui à l'enseignement du breton tant à Diwan que dans les écoles catholiques ou publiques. Récemment, cette association a décidé d'accueillir dans ses rangs tous les élus, maires, conseillers municipaux qui militent pour les mêmes objectifs. Composition du bureau : J.Y.Coizan, président; J.Y. Le Mour (Pont-Aven), vice-président; J.C.Joseph (Quimper) secrétaire; J.Y.Le Borgne, trésorier. Des assises de la langue bretonne se dérouleront les 25 et 26 Juin à Pontivy et rassembleront, non seulement des enseignants de breton (scolaires, universitaires ou formation continue), mais aussi des Bezaques, des Alizaciers, des Corsees ... La nou-

gwen-ha-du

velle association ne désire pas concurrencer l'association des élus bretonnants car elle sera aussi ouverte aux élus non-bilingues. Elle va demander à la commission d'intervention et d'aménagement ou conseil général des crédits afin que les communes ou les communautés de communes puissent développer la signalisation routière bilingue. D'autres objectifs, des démarches et une motion incitent la France à signer la Charte européenne sur les langues minoritaires, et la signature d'un contrat d'association pour Diwan...

Un bon point pour J.Y.Coizan et son équipe ! Que les élus des quatre autres départements bretons s'inspirent de cet exemple ... la Loire-Atlantique en tête afin que celle-ci souligne sa bretonnité.

CARNET ROSE Lyon
Michèle et Bernard LANZA zo laouen a kemenn deoc'h genedigezh
MARINE
genet d'en c'hwec'h de vîz Ebrel 1994
Michèle et Bernard LANZA sont heureux de vous annoncer la naissance de
MARINE
née le 6 Avril 1994

LE FOOTBALL-CLUB DE NANTES OUVRE SON CAPITAL

Le club de football professionnel de Nantes se rappelle au bon souvenir des 400 entreprises ou particuliers qui lui avaient promis, il y a deux ans, une aide financière. La société anonyme à objet sportif (SAOS), gestionnaire de l'équipe professionnelle de football de Nantes, rappelle à 400 entreprises et particuliers leur promesse vieille de deux ans d'acheter des actions pour sauver le club, alors menacé de faillite. L'opération de soutien avait été gelée par la commission des opérations de Bourse. Pour la CoB, cet appel public à l'épargne exigeait d'autres garanties que des promesses de vertu. Les succès sportifs du club ont malgré permis de soutenir les finances, sans cet apport d'argent qui était évalué dans le plan de redressement à 2 millions de francs en 1992-93 et à 7 millions en 1993-94. La SAOS, présidée par Guy Scherrer, PDG de la Biscuiterie nantaise et vice-président de la Chambre de Commerce de Nantes, a décapé 760.000 francs de résultat net pour un chiffre d'affaires de 71 millions de francs sur son premier exercice. La ville de Nantes ayant reculé cette année de 720.000 francs sa participation financière, habituellement à 11 millions, la société a donc mis sur le marché le capital du club. Le nombre de nouveaux actionnaires a été limité à 300.

L'ILLE-ET-VILAINE ATTIRE DES PME PARISIENNES

La société CIMD a choisi de s'implanter en Ille-et-Vilaine. L'agence de développement économique du département participe activement aux délocalisations de PME de la région parisienne. Le groupe métallurgique Aubert et Duval (900 millions de francs de chiffre d'affaires) investit 10 millions

de francs dans la création à Corps-Nuds, de la société CIMD, spécialisée dans l'usinage d'alliages à base de cobalt. Des collaborateurs d'Aubert et Duval ont accepté de quitter l'actuel siège social du groupe, à Neuilly/Seine, pour travailler à la CIMD qui emploiera au total 25 personnes. ITIS, PME parisienne spécialisée dans les techniques de l'image et du son, a aussi récemment opté pour l'Ille-et-Vilaine. Son choix a été motivé par le faible coût de l'immobilier et la présence de chercheurs en télécommunications et en électronique. ITIS va sur les 3 prochaines années investir 7 millions de francs dans son transfert. A l'origine de telles délocalisations, on retrouve souvent la griffe d'ID 35, l'agence économique de développement du département d'Ille-et-Vilaine. Financé principalement par le conseil général, ID 35 dispose d'un budget annuel de 3,5 millions de francs consacré à la prospection d'investisseurs industriels. Elle a contribué, en 1993, à l'installation de 12 entreprises qui devraient créer plus de 500 emplois dans les trois prochaines années.

ARC-EN-CIEL, PROJET DE L'ANNEE

Arc-en-ciel est une filiale complète de traitement des déchets industriels et ménagers, ouverte le 1er Mars dernier sur le district de Nantes. Développée par la société Grand-Jouan-Onyx, filiale de la Compagnie générale des Eaux, elle s'appuie sur un nouveau centre de traitement, situé à Couëron. Il oriente les déchets vers les différentes filières de valorisation. Cette année, 15.000 tonnes d'ordures seront recyclées sous forme de matières premières (plastiques, ferraille, bois, carton et papier). 100.000 tonnes d'ordures seront transformées en électricité pour EDF et en vapeur pour Sollac. Une centrale de compostage valorisera 18.000 tonnes de déchets verts. Pour montrer qu'il n'y a rien à cacher, Arc-en-ciel est ouverte au public.

LES GRANDS TRAVAUX DE NANTES

Nantes arrive au terme d'un programme d'investissements qui ont modifié la ville en profondeur : rocade de contournement de l'agglomération longue de 42 Kms, ponts sur la Loire, deuxième ligne de tramway, complexe de traitement des déchets, programme de traitement des eaux, extension de l'aéroport, développement de l'université, construction de l'équipement de 7 écoles (Ecole centrale, Irette, Istein, Icom, Ecole supérieure du bois, Eniffia, Ecole des mines), Nantes qui a longtemps occupé l'enseignement supérieur, formera 1.700 ingénieurs par an en 1996, contre 1.000 aujourd'hui et 400 en 1986. Mais il reste encore à faire pour compenser l'éloignement de la façade atlantique, par rapport aux grands courants d'échanges européens. Investir des centaines de millions pour gagner une petite demi-heure sur le trajet en train Nantes-Paris effectué en 2 h actuellement, est moins important que l'achèvement de l'autoroute Angers-Tours-Vierzon qui donnera à l'estuaire de la Loire un débouché direct sur la région Rhône-Alpes, la Suisse et l'Italie. La route des estuaires est encore inscrite sur les carnets. Le route Nantes-Niort a pris du retard suite au changement de tracé pour protéger le Marais Poitevin. Et le TGV des estuaires reste un rêve pour les aménagés. Et l'Etat n'a pas voulu mettre un franc pour la mise à l'étude de la modernisation et l'électrification de la ligne SNCF Nantes-Bordeaux comme le demandent les élus locaux.

"LE NOUVEL ECONOMISTE"

En accord entre "BRITIA-FILMS" & la Cinémathèque de Bretagne, vient de paraître :

"LE MYSTERE DU FOLGOET"

Durée : 1 heure - 16 mm sonore, en cassettes vidéo-audiovisuelles - 200 Francs port compris. Les commandes peuvent être adressées à : Jorda-Ronan CAOUSSIN 26, Rue de Brest - 29860 - LE DRENEC.

UN "INCONNU" DE L'HISTOIRE :

PIERRE LE PENNEC!! (V)

RESUME - Pierre Le Penneec, ex-ambassadeur à l'extraordinaire et maître des requêtes envoyé en Angleterre par Anne de Bretagne, a des correspondants dans toutes les classes de la société anglaise et bretonne. Le roi Henry VII, son grand-amiral, son valet de chambre, des marchands, des négociants, et armateurs des deux côtés de la mer lui adressent des lettres. Mais Pierre ne se borne pas à leur répondre ... il fait preuve d'une activité débordante.

Dès le début de l'organisation du complot, Pierre Le Penneec s'est contenté de parcourir la côte nord de la Bretagne, qu'il connaît bien, de Morlaix à Brest, et de Morlaix à Tréguier. Puis il étend son champ d'action, au fur et à mesure, que le nombre de partisans qu'il recrute s'accroît. Il pousse ses chevauchées vers l'intérieur, et s'en va jusqu'à Vannes, par exemple. Dans le même temps, il procure des saufs-conduits aux marchands qui commercent ou veulent commercer avec les Anglais. Ces saufs-conduits, il les obtient, contre espèces sonnantes, du grand-amiral Willoughby. Henri VII se caractérise, on le sait, par l'amour de l'argent et il ne manque aucune occasion de s'en procurer ... Son doute est-ce parce qu'il connaît les travers de ce roi que Pierre Le Penneec exige de ses correspondants un mémoire des lettres qu'il leur envoie à propos des saufs-conduits ... Il leur conseille d'ailleurs la plus grande prudence ...

Ces saufs-conduits ne doivent être remis qu'à des personnes sûres, et le porteur en exigera le paiement de la somme requise, plus un reçu. Pierre recherche les personnes susceptibles de remplir ces missions. Son correspondant, qui signe "le compère P.L.", lui signale deux hommes sûrs, à contacter : Coëtcongar, possesseur d'une terre noble en Ploujean (la Borderie située à l'ieu dans le canton de Morlaix, mais il en existe aussi un dans l'évêché de Tréguier); et le Heuc, d'une famille noble, possédant manoir et terres en paroisse de Guéméné (actuellement canton de Châteaulin). La même lettre reçue par Pierre fait aussi mention d'un certain Guillaume, dont il sera question plusieurs fois. C'est un porteur, un messager qui se plaint de ne pas recevoir l'argent dû, même de personnes de bien, honnêtes. Aussi le "compère P.L." se décharge de sa responsabilité, à propos de cet argent non versé, le faute ne venant pas de lui.

Le paragraphe final du "compère P.L." indique que Pierre Le Penneec a établi, tout un réseau de renseignements concernant de grands personnages dont, seule, la fonction est signalée. Par exemple, M. le Prince, qui est le prince d'Orange, lieutenant général du roi en Bretagne, et Philippe de Montauban, chancelier de Bretagne.

Une lettre du roi d'Angleterre accuse réception à Pierre du mémoire réclamé et le félicite du travail effectué. Il lui recommande la prudence, comme à son habitude, afin que personne n'ait préjudice de l'action menée et Henry VII prévient Pierre qu'il retient à Exeter son serviteur jusqu'à ce que Pierre ait envoyé d'autres nouvelles ... De toute évidence, Henry VII craint qu'une indiscretion ne fasse avorter le complot.

Olivier de Coëtlogon, qui a été gardé en Angleterre contre son gré, et pourtant injustement puni par Anne de Bretagne écrit, à son tour, à son ami Pierre. Sa lettre prouve qu'il est maintenant au courant du complot. Il l'approuve entièrement. Il se trouverait parfaitement heureux si sa femme ne lui manquait ... Comme le roi Henry VII, il conseille à Pierre d'être d'une prudence extrême car, dit-il, "son entreprise se met constamment en grand danger". Olivier est en verve, écrivant très longuement. Il parle, à mots couverts, du capitaine Carreau, qui commande le château de Brest et qui sera largement récompensé pour son ralliement. Olivier fait l'éloge du roi d'Angleterre "car c'est le prince", écrit-il, qui vive que mieux tient ses promesses et auxquelles jamais défaut ne se trouve."

Coëtlogon aborde ensuite la question importante de gagner au complot, "le mouchet, le grand homme ... et d'autres ! Le "mouchet" désigne le Vicomte de Rohan. Après le "mouchet", il parle des autres : gentilhommes et archers bretons qui désirent entrer dans l'entreprise" ...

Ce fidèle serviteur de la duchesse Anne n'a plus aucune hésitation; lui qui était si malheureux d'être retenu en Angleterre, il fait maintenant du prodylisme ... je cite le passage de sa lettre : ce sera très bien fait que les entrepreneurs de toutes bonnes paroles confortables, afin qu'ils puissent toujours demeurer bons Bretons car il (le roi d'Angleterre) a bien espérance que le temps viendra bien bref que celui de Bretagne à qui le droit du pays appartient (il s'agit du Vicomte de Rohan) par le moyen de ses vrais amis et bons parents le recouvrera.



HENRI VII, ROI D'ANGLETERRE
Dessin extrait du Recueil d'Arras

et ceux qui se sont montrés et déclarés vrais et loyaux Bretons, seront relevés et mis hors de la captivité des Français, etc,etc ..." Ceci dit, Coëtlogon, de même que le roi d'Angleterre, met en garde Pierre Le Penneec. "A le cite :

"Mais je vous avertis que vous prenez de grandes charges, et principalement puisque vous avez à faire à tant de gens. Et si vous manquez à sagement vous conduire, vous devez vous tenir pour assuré que vous êtes en très grand danger de votre personne, car vous n'avez pas à faire à bêtes endormies." Ensuite, le brave Coëtlogon entame le chapitre, si important pour le roi d'Angleterre, des sommes d'argent pas encore versées, mais qui doivent l'être ... Ce qui n'empêche tout de même pas le souverain anglais d'envoyer d'autres sommes au représentant de Coëtlogon (connu en Bretagne comme grand armateur et hardi marin) que ledit Coëtlogon remettra à Pierre, en Bretagne. Il s'agit de Nicolas Coëtanlem, et non pas de Jean, son oncle, lequel a été envoyé depuis une dizaine d'années, par François II, à Jean II, roi du Portugal.

Comme il est logique, l'organisation de Pierre Le Penneec ressemble tout à fait aux réseaux de résistance à l'ennemi, tel qu'on en a connus, durant l'occupation allemande, au cours de la guerre 39-45, qui furent, aussi, soutenus par l'Angleterre ... Olivier de Coëtlogon revient sur le ralliement au complot, absolument nécessaire, du capitaine Carreau.

Olivier n'a aucune crainte à se faire. Pierre Le Penneec rend de fréquentes visites au vieux soldat pour lequel, après tout, il éprouve peut-être une sympathie réelle. Il l'entretient de tout ce que concerne la nouvelle politique française. Par la suite, le 26 Mars 1492, il lui communique une lettre de Maurice du Méné. Maurice du Méné avait été chambellan et capitaine des Gardes de la duchesse Anne, en 1485. En 1498, il deviendra fondateur de l'hôpital de Carhaix.

Cette lettre de Maurice du Méné a une très grande importance pour le capitaine Carreau ... Maurice du Méné y raconte la disgrâce de tous les Bretons qui ont servi la France, avant le mariage d'Anne avec Charles VIII. Non seulement le Vicomte de Rohan est remplacé en son gouvernement par le Prince d'Orange, mais le Maréchal de Rieux, le Comte de Laval, le Baron d'Avallour (fils naturel de François II et d'Antoinette de Maingnelis), le Comte de Quintin (frère de Rohan), le Sire de Montafilant (gendre de Rieux) sont privés de leur compagnie d'ordonnance. En conséquence de leurs disgrâces, Rohan fait connaître carrément son mécontentement au roi de France, et même il l'écrit; le Maréchal de Rieux réintègre la Bretagne tandis que le Maréchal de Gié, cousin des Rohan, va jusqu'à rencontrer des mécontents, en son château du Verger, en Anjou ...

La Reine Anne veut donner la capitainerie de Morlaix, dont Maurice du Méné est chargé à Hector de Méridéc. Ce dernier qui n'a jamais servi la France, n'a pas trahi la Bretagne. Alors que Maurice du Méné, par opportunisme, servait tantôt l'une, tantôt l'autre ! La situation de Maurice, ses fonctions ressemblent beaucoup à celles du capitaine Carreau, bien que Carreau, lui, soit resté inébranlablement fidèle à Charles VIII. Les destitutions qu'il voit pleuvoir autour de lui, accablant des gens qui ont été du même bord que le sien, le font trembler à subir la même sort.

Cependant, Pierre Le Penneec ménage ses effets. Il confie aussi au capitaine Carreau une bonne nouvelle. Il lui apprend qu'à leur réseau s'est joint un compagnon d'une importance prioridiale : un autre Rohan : Louis, Sire de Rainefort, amiral de Bretagne ! Il est issu de la branche Rohan-Guéméné, laquelle est, toujours, demeuré fidèle au duc, puis à sa fille, ce Louis de Rohan dont personne n'a revendiqué l'amirauté et qui n'a jamais trahi la duchesse, que cet homme droit et loyal rejoigne le complot en dit long sur l'espoir que celui-ci fait mettre en Bretagne ...

Le ralliement de Louis de Rohan, amiral de Bretagne, est des plus surprenants. Etant donné son passé irréprochable, il n'a rien à craindre. L'historien Arthur de la Borderie avance pourtant une raison expliquant son entrée dans le complot de 1492 : Louis de Rohan-Guéméné avait besoin d'argent pour réparer ses navires ! Il est vrai qu'à cette époque celui qui conduisait un navire en était souvent propriétaire, tels les deux Coëtanlem, Jean, amiral du Portugal; et Nicolas, l'armateur-navigateur, son neveu, qui entra dans le complot Le Penneec.

Arthur de la Borderie précise qu'en cette fin de Mars, "l'affaire", (c'est-à-dire le complot) est si bien conduite que si les Anglais étaient descendus à ce moment, en Bretagne, deux places leur étaient couvertes, Morlaix et Brest, cette dernière ville réputée imprenable ... Et pour ce qui est de l'avance dans le pays, ils y trouveraient des intelligences toutes prêtes ...

Environ un mois plus tôt, Pierre Le Penneec a reçu une lettre, datée du 29 Février, qui lui est envoyée par Guillaume de la Rivière. Guillaume est apparemment vraisemblablement à Gilles de la Rivière, Vice-Chancelier de François II. On trouve mentionné le nom de Guillaume, en 1489-1490, dans un compte du trésorier Jehel, et on le voit même près de la duchesse Anne, comme "écuyer du roi d'Angleterre" auquel le prince de la Rivière a la mission, il fait l'éloge du roi d'Angleterre et précise qu'il a rappelé à Sourdeac, sa dette. Guillaume de la Rivière prie Le Penneec de donner de ses nouvelles à sa sœur de Kérizinan (lieu noble en Plouescat). Cependant il semblerait que cette sœur ne réside pas en cet endroit, car Guillaume ajoute : "ma sœur qui habite auprès de St Cadou (ou sans doute St Cado) que je pense que nous la visiterons vite s'il plaît à Dieu." Cette phrase de Guillaume fait allusion à un proche débarquement ...

Les trois autres lettres qui suivent dans le dossier, sont adressées par Pierre Le Penneec au capitaine de Brest. Le premier lui annonce qu'un certain Kerguezec, d'une famille noble de Trégorzec, va l'avertir de ce qui se prépare à la cour contre lui, capitaine Carreau. Il sera remplacé par un homme supposé plus sûr et plus fiable !

==== gwen-ha-du =====

Les formes bizarres du verbe être (vieux fr. : estre) se retrouvent dans toutes les langues indo-européennes : fr. : suis, est, sommes, fut; sanskrit : syam, asti, bhū; grec : phū; latin : sīm, sūt, sūt, sūt; gallois : bi, byn; bz : bez, en, bin, bi; russe : bouitié, estié; goth : sijan, wisan, im, ist, was; all. : bin, ist, sind; anglais : be (prononcé bi), am, ts, are; etc.

Les formes verbales/déclinaisons inutilement compliquées et pléthoriques (sanskrit 800/8, grec 500/6, latin 140/5), ont été simplifiées grâce à l'emploi de prépositions ou d'adverbes séparés dans, semble-t-il, les seules langues sous influence celtique.

Lorsque la forme verbale varie avec la personne, il est évidemment redondant d'ajouter un pronom personnel. Les langues celtiques utilisent soit :

- un verbe variable sans pronom personnel, comme en sanskrit, grec, latin, italien, espagnol;
- soit un verbe invariable suivi du pronom personnel. En anglais, le verbe varie peu et le pronom personnel le précède. Seules les langues alambiquées comme le français, l'allemand ou le russe conservent le pronom personnel et différentes formes verbales. Le français moderne a même ajouté "que" devant le subjonctif, inexistant au vieux français, qui tend à disparaître.

Ainsi, nos racines culturelles sont loin de se limiter au grec et au latin. Qui plus est, l'égalité des sexes - tout à fait réelle dans le monde celtique avant d'être pervertie par les moeurs orientales du code napoléonien (cf l'incapacité juridique de la femme mariée) - est un autre pilier de notre culture non moins importante. De même, la démocratie n'est pas née au hasard en Europe occidentale. Les innombrables "rois" celtes sont élus et leurs pouvoirs limités par des lois coutumières. La petitesse des sociétés celtes leur fut d'ailleurs fatale face à l'empire romain mais, comme le remarque A. de Tocqueville = "Rien n'est si contraire au bien-être et à la liberté des hommes que les grands empires." ("De la démocratie en Amérique" - Coll. 10/18, p. 99). Certes, les mathématiques grecques étaient probablement en avance sur celles des Gaulois mais la médecine par les plantes des druides ne pouvait pas être moins efficace que les potions et onguents farfelus d'Esculape ou d'Hippocrate à base de produits animaux et d'excréments de toutes sortes, fussent-ils recueillis à un moment précis de la lune.

Yann LE HENAFF

====

DELICATES PREVENANCES !!

Ce matin, j'ai cru avoir mal entendu, en finale des informations, que Mesdames Weil et Guigou engageaient vivement les femmes françaises à se précipiter dans les magasins afin d'y acheter parfums et produits de beauté pour les dames bosniaques ...

D'abord ça devient insupportable de s'entendre dicter à tous bouts de champ ce que nous avons à faire ...

Ensuite, en me reportant cinquante ans en arrière, je me souviens qu'à la libération, ce n'était pas les produits de beauté, ni les parfums qui manquaient le plus aux Françaises d'alors ... Nous soupîrions tout simplement auprès du vrai pain, du beurre, du lait, du sucre, du chocolat, du café, de la viande et autres aliments essentiels dont nous étions privées depuis des années !

Nous aurions lévisé tous les parfums du monde pour une bonne tranche de pain beurré. Ne fallait-il pas, certains soirs, se contenter d'une louchée de bouillie liquide au lait écrémé si peu nourrissante que des crampes d'estomac vous réveillaient la nuit ...

Nous détricotâmes les vieux pulls ou nous filâmes la laine à la manière d'autrefois. Nous retournâmes plusieurs fois les vêtements. Nos sacs-vêtements, nos bas étaient raccommodés cent fois. Et nos semelles s'usaient si vite que nous étions obligées d'en toucher les trous avec des morceaux de carton introduits dans nos chaussures ...

Cependant, nous étions, nous aussi, à la merci d'un bombardement, ou peut-être menacées par une dénonciation lorsque nous n'étions pas d'accord avec les occupants et que nous osions le dire, sans plus. Ce qui n'empêche pas, aujourd'hui, des ignares ou des fanatiques d'assurer que tous la France, tous les Français portent la responsabilité de la mort des juifs. Nous en avons assez de ces accusations qui tiennent à nous faire endosser la culpabilité de quelques responsables, dont certains ont été protégés ... Et puis, de nombreux Français, catholiques ou protestants, ou sans religion, sont également morts en déportation ou sous les balles allemandes, les juifs n'ont pas été les seuls à souffrir !

Quant à se rebeller ouvertement contre une troupe d'occupation, et pour des crimes qu'on ignorait encore; ceux qui accusent aujourd'hui, j'aurais bien voulu les voir en ce temps ! Je gage qu'ils auraient ram্পé devant le vainqueur, plus que d'autres ! Et peut-être plus que ceux qu'ils accusent !

Ceci dit, à la libération, quand nos privations allaient durer encore au moins deux ans, pour ne pas interrompre brutalement les fructueux trafics du marché noir, nous aurions été choquées qu'on veuille les atténuer en nous envoyant du parfum ! D'ailleurs, personne ne songeait à nous faire des cadeaux. Et des cadeaux comme ça ! Quelle dérision de la part d'inconscients que de prétendre minimiser ou de faire oublier des dangers courus avec des produits de beauté !

Non, ce n'est pas possible, ce matin, mes oreilles n'ont trompé ...

Eh bien ! non, ce n'était pas une erreur ... A 13 heures, ce 19 Mars 1994, Mesdames Simone Weil et Isabelle

====

==== gwen-ha-du =====

le Guigou viennent de se répéter : " les femmes françaises doivent, illico, aller dévaliser les rayons parfums et produits de beauté des magasins afin d'envoyer ce genre de cadeaux aux Bosniaques ! "

Emportées par leur générosité, les deux grandes dames ci-dessus nommées ont-elles bien réfléchi ? La religion musulmane et les maris bosniaques vont-ils tolérer le recours à de tels artifices - parfums et produits de beauté - susceptibles de rendre leurs femmes, qui ne portent pas le voile, plus séduisantes ? D'autant plus qu'il aurait été conseillé aussi de joindre des préservatifs aux accessoires de toilette ... Cela, à la vérité, je ne l'ai pas entendu, mais on ne peut nier que ce refrain nous frappe les oreilles plusieurs fois par jour.

Puisqu'il s'avère impératif de fournir aux femmes bosniaques des moyens de se parer, de se faire désirer, on peut en déduire qu'elles n'ont plus faim, qu'elles ne manquent pas de vêtements décentes - chaque coin doit être neuf - ni de tout ce qui nous faisait si cruellement défaut à nous, femmes de France et de Bretagne, sous l'Occupation.

Que la jeune Guigou n'est aucune idée du sort des Français sous l'Occupation, passe encore ... Elle n'a pas connu cette époque, elle croit que ce qu'on lui raconte, et ses parents avaient peut-être les moyens de se fournir au marché noir ... Mais que Mme Weil se prête à cette quête, alors là, je ne comprends plus !

Je me pose de plus en plus des questions se rapportant au manque de discernement et aux souvenirs tronqués de ces gens qui prétendent nous gouverner, d'un bord ou de l'autre. Ils se ressemblent tellement quand ils ont le pouvoir en mains, et ils nous ressemblent si peu ... Dans tous les domaines, tenant leur autorité de nos votes, ils font exactement le contraire de ce que nous voudrions qu'ils fassent.

Je n'ai pas remarqué que la touchante bonté de Mesdames Weil et Guigou se soit étendue jusqu'à plaider la cause des marins-pêcheurs, des agriculteurs et de leurs familles ... Ils ne réclament, eux, que la fin des importations qui les empêchent, sur notre sol, de vendre leur pêche, leurs productions. Ils ne réclament pas de parfum ! Aussi, quels rustres !

Les pêcheurs, les agriculteurs, la plupart des chômeurs, soucieux de l'être, sont gens de chez nous, donc sans intérêt, presque méprisables, et pas du tout médiatiques, vu le misérable espace que leur octroie le radio et presse si prodigieux à l'égard des sports, des jeux, de la misère universelle ... non hexagonale !

Les gens de gouvernement devraient avoir le poudoir de se taire - et pourquoi pas de se terrer, par honte ! devant la détresse de nos compatriotes, poussés par tous les moyens à accepter le traité de Maastricht, qui nous livre aux rapacités mondiales, sans possibilité de nous défendre.

Ah oui ! quand tant de Français, chômeurs ou en voie de l'être, ne savent pas s'ils obtiendront le pain du lendemain, c'est bien le moment de se jeter sur les produits de beauté pour les envoyer en Bosnie, ou ailleurs ...

Il y a vraiment des idées de génie, qui nous montrent la stature des gens qui les conçoivent ...

19 Mars 1994

Edith FERENNOU

=====

JEAN-FRANCOIS DE LA MARCHEE

LE DERNIER EVEQUE DE LEON

Il est des personnages qui font l'Histoire, autrement dit, dont la vie s'est déroulée à une période-clé de transformation historique, où ils ont eu à intervenir, que leur action ait été ou non couronnée de succès.

Depuis Noinobé jusqu'à la Révolution, l'Eglise en Bretagne vivait en neuf diocèses, ce territoire inégal et de fondation disparate, qui pouvait remonter bien au-delà. Tel d'entre eux revendiquait comme fondateur ce chef spirituel qui, traversant la "Mer bretonne" à l'époque de la grande migration, apporta la foi chrétienne sur la terre d'Armorique. Ainsi, vers 512, Pol Aurélien, dont le nom se retrouve dans Saint-Pol-de-Léon. Pendant des siècles, ses successeurs ont été dits "évêques de Léon", "évêques-comtes de Léon", car son titulaire avait un rôle spirituel et, depuis le XIIIème siècle, un rôle d'administration civile. Sa suppression, totalement illégitime fut un acte de violence, oeuvre de l'Assemblée Constituante, établissant le 12 juillet 1790, la Constitution Civile du Clergé : un diocèse par département. Le diocèse de Léon, comme tel, disparaît. L'Eglise n'entérine cette décision qu'avec la signature du Concordat le 15 juillet 1801.

L'évêque qui eut à vivre à cette époque, le dernier évêque de Léon, JEAN-FRANCOIS DE LA MARCHEE, était né le 4 juillet 1729 à Ergué-Gabéric. Il commença par une carrière militaire, lieutenant de dragons, blessé à Plaisance, nommé capitaine au régiment de Reine-Infanterie. Il démissionne en 1748 pour s'engager dans la cléricature. Etonné de Saint-Sulpice; il est ordonné prêtre en 1756, pourvu d'un canonicat à l'évêché de Tréguier, où ses vertus et ses talents le firent nommer grand vicaire : il a 30 ans : "On estimait autrefois que les mérites des moines constituaient un coefficient important que l'enfant trouvait dans son berceau et dont la société tenait compte pour lui assigner un rang." (p. 19). En 1764, il est promu abbé commendataire de Saint-Aubin-des-Bois. Ce sera pour lui une source de revenus, qui lui permettront bien des charités. Il pratique, tout au long de sa vie, détachement de l'argent et besoin d'aider les nécessiteux.

====

regard du maintien de notre civilisation et de notre stabilité, sans compromettre l'autonomie et la solidité de l'économie nationale de chaque peuple.

Le traité de Maastricht, véritable escroquerie au chantage à la catastrophe, n'a fait qu'accroître les difficultés économiques. Des régions entières sont livrées à une concurrence déloyale de plus en plus féroce qui en déstabilise l'économie et plonge la population dans la récession. Voici une région qui produit en abondance poisson et denrées alimentaires de toutes sortes, où on importe des pommes du Chili, de la viande d'Argentine, du poisson du Tiers Monde. Toute la production et le commerce en sont perturbés, le chômage augmente, la récession frappe tout le monde, provoque l'inquiétude et le découragement.

Les affairistes, devenus maîtres de l'heure, agissent souvent contre les intérêts de leurs propres compatriotes et de leurs propres pays. On embauche des marins du Tiers Monde à bas salaires au lieu d'autochtones et on livre les navires aux pavillons de complaisance.

Les nouvelles possibilités facilitent les "délocalisations". Transfert des activités dans les pays sous développés où le main d'oeuvre bon marché permet de plus grands bénéfices aux entreprises, mais provoque le chômage en Europe, y affaiblit le pouvoir d'achat, réduit l'écoulement des produits fabriqués et nous enferme dans un cercle vicieux. On encourage les bas salaires dans les pays sous développés et on crée du chômage dans les pays industrialisés.

L'argent pourrait tout. Produire des richesses pour satisfaire les consommateurs n'est plus le but des fabricants, mais de tirer le plus de profit possible en licenciant le personnel. Les gouvernements eux-mêmes n'osent prendre des sanctions contre certains pays producteurs de drogue dans le trafic de laquelle les dirigeants sont impliqués, parce que ce sont des clients. On vend des armes au monde entier sans discernement et on appelle à l'aide des pays qu'elles ont contribué à ravager.

L'abolition de toute protection livre les peuples aux rapaces financiers internationaux et aux spéculateurs de tout bord. Les valeurs morales sont marginalisées au profit du culte de l'argent. Tout est devenu spéculation, le capital comme le commerce qui a perdu son rôle d'échange de produits qu'on a en trop contre d'autres qu'on n'a pas. Les marchandises voyagent, ici et là, au gré des spéculateurs avant d'atteindre après bien des détours, leur véritable destination et enrichi les intermédiaires combinés. On retire peu à peu la libre disposition de leurs biens et du produit de leurs travaux. Le monde économique est devenu une véritable jungle.

Persévérer dans l'erreur est diabolique. C'est pourtant ce qui se passe à l'heure actuelle. Tant d'intérêts, d'ambitions sont impliqués, imbriqués dans cette politique démentielle qu'il est difficile de renverser la vapeur. D'autant plus que la puissance d'argent permet aux profiteurs, par les médias qu'ils contrôlent, de maintenir la pression, même si le couvercle de la chaudière menace de sauter, ce qu'il ne manquera pas de faire un jour ou l'autre.

L'argent, tout puissant aujourd'hui, permet d'acheter, de manipuler les consciences, d'endormir l'opinion. Les masses, entraînées par une habile propagande, maintiennent dans une quasi ignorance, rendues anorches et résignées, régissent à peine au ce n'est que dans des conflits particulières. On a retiré à la société jusqu'à l'instinct de conservation, la volonté de survivre.

Des économistes avaient pourtant prévu, depuis un certain temps, que l'Europe de 93 ne serait qu'une "grande illusion". Mais, les technocrates de Bruxelles, convertis au mondialisme, enfermés dans leurs certitudes, programmés dans leurs ordinateurs, s'imaginent qu'ils détiennent la panacée. Ils n'ont pas encore compris cette simple vérité que tout est une question de mesure et d'équilibre. Que s'il ne faut pas trop d'Etat, il en faut et que l'économie ne doit pas suppléer la politique dont elle n'est qu'un élément.

Dans l'impasse où ils se sont enfoncés, nos dirigeants ne se sentent pas plus sûrs d'eux-mêmes. Ils se montrent irrésolus, réduits aux expédients, à espérer que cela va s'arranger, sans trop y croire eux-mêmes. Ils n'ont même pas le courage ou le sêple bon sens de prendre trois mesures qui atténueraient sensiblement les effets de la récession. 1° : Revenir à un certain protectionnisme. 2° : Repatrier les immigrés qui prennent une partie du travail et coûtent cher à la communauté. 3° : Promouvoir une véritable politique familiale permettant aux mères de famille qui le désirent, de se consacrer à leurs enfants, ce qui permettrait de libérer, d'après les calculs, de 500 à 80.000 emplois. Ce qui serait d'autant plus urgent que la dénatalité est une des causes du chômage. Ces trois mesures, malheureusement, se heurtent à de véritables tabous.

Il faut savoir ce que l'on veut et prendre les mesures qui s'imposent pour résoudre les difficultés. Sinon, ne nous plaignons pas de ce qui arrive.

Encore, cela ne suffira-t-il pas. C'est tout le système qu'il faudrait changer. Comprendre que si des activités sont du domaine privé, d'autres doivent être contrôlées par l'Etat, dans l'intérêt des populations. En particulier les services publics qui ne doivent pas être livrés à la concurrence qui les poussent à sacrifier les intérêts des usagers. Enfin, que le capital doit être contrôlé, servir à satisfaire les besoins des populations et non permettre à quelquesuns de s'enrichir au détriment du plus grand nombre.

Il est d'ailleurs vain et naïf de s'imaginer qu'on puisse espérer, dans l'état actuel des choses, un redressement quelconque. Le seul fait de la dénatalité, qui même les peuples européens au suicide, l'interdit formellement. Actifs trop peu nombreux pour payer les retraites des anciens et l'éducation des jeunes.

Il est plus que jamais urgent de renverser la vapeur et redonner au politique sa prépondérance sur l'économie. Rendre aux peuples la maîtrise de leur destin et la possibilité de résister à l'oppression de la mafia mondialiste.

Les dirigeants actuels sont bien incapables de modifier quoi que ce soit au processus de décomposition de la société. Il faudrait des hommes d'une autre trempe pour combler le vide politique et provoquer sursaut et enthousiasme. Mais comment susciter solidarité et enthousiasme lorsque règne le veu d'or, ce système immoral qui permet aux spéculateurs d'accaparer les richesses qu'ils n'ont nullement contribué à créer. C'est l'enracinement et la conscience d'appartenir à une communauté historique qui fait la force d'un peuple et le prépare à accepter la discipline et les sacrifices nécessaires à la sauvegarde et au bien commun.

On ne peut semer une bonne politique en s'appuyant sur les idées fausses, pour ne pas dire catastrophiques, du libéralisme mondial (excès inverses du communisme) qui ne tient aucun compte des réalités humaines. Il est évident que les Européens n'ont pas les mêmes intérêts économiques que les Américains ou les Asiatiques. Que tous les pays ne sont pas développés de la même façon, ce qui fausse la concurrence. Il devient nécessaire d'organiser les grands ensembles naturels, autarciques ou semi-autarciques : Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, grandes régions africaines ou asiatiques, où seraient groupés des pays ayant des affinités et des intérêts communs et forment des ensembles assez puissants pour se suffire en grande partie à eux-mêmes. Ce qui n'empêcherait ni échanges ni échanges commerciaux.

L'Europe, protégée au dehors, pourrait alors dicter une réglementation interne permettant aux régions et à leurs habitants de vivre avec un minimum de sécurité et de garantie et mettre un terme à l'anarchie du libéralisme mondial.

Naturellement, le lobby mondialiste ne craint rien tant que les peuples organisent leur défense et particulièrement les peuples européens. Il crie au nationalisme qu'il feint de confondre avec l'impérialisme. Il ne faut pas, dit-il, que l'Europe devienne une forteresse. Il préfère la livrer aux trafiquants et à la spéculation dont il tire profit tout en visant au gouvernement mondial après la disparition des peuples dans le rogne cosmopolite.

Pour conjurer la crise actuelle, qui est une véritable crise de civilisation, il faut d'abord en connaître les causes et savoir comment nous en sommes arrivés là. Il faut bien comprendre qu'aujourd'hui s'affrontent deux conceptions absolument antagonistes. Une conception nationaliste (ne pas confondre nationalisme et impérialisme) qui revendique le droit à l'existence des peuples et des communautés ethniques, la préservation de leurs libertés, leur attachement au sol, leur autonomie, leur langue, leur culture. Et une conception mondialiste qui prétend effacer des mêmes peuples, au nom de l'entracinement, par le brassage et le métissage universel, faire disparaître toute notion d'enracinement, de patrie, et uniformiser la planète sous l'égide d'un gouvernement mondial où l'homme, ayant perdu toute identité, ne sera plus qu'un termitte dans le termitière.

Nous voyons bien, aujourd'hui, comment le libéralisme intégral aide puissamment à la réalisation de ce programme. Ils transforment les peuples en masses qui ne se différencient plus que par le mode de consommation, livrés à des décideurs de plus en plus éloignés et irresponsables. Des technocrates parisiens, le pouvoir est passé de la aux eurocrates de Bruxelles, et après le Gatt, au Big Brother newyorkais qui se trouve bien des difficultés de la Bretagne, de l'Auvergne ou de la Basse Saxe. Ce qui démontre bien la justesse de cette remarque de B.K. Meckensie :

"En un âge où les forces économiques et les forces politiques tendent à grouper les hommes en masses gigantesques, l'individualité se perd dans la foule, l'orgueil légitime de la personnalité est écorché. Or, lorsque les hommes perdent la foi en eux-mêmes, les jours de la démocratie sont comptés."

Le mondialisme est issu de la philosophie individualiste et universaliste du siècle des Lumières. Philosophie qui a inspiré la Constitution américaine, ainsi que la Révolution française qui l'a propagée. Les buts du mondialisme ont été précisés dès le début du XIXème siècle par des personnalités qui les ont clairement exprimés. La victoire de 1945 a consacré le triomphe des puissances financières et du lobby mondialiste qui nous imposent leur conception du monde par la désinformation et le terrorisme intellectuel, qu'on fait régner au nom de la démocratie et de la liberté, comme on faisait régner la terreur et les massacres, pendant la Révolution, au nom de la liberté, l'égalité, et la fraternité. On ne manque pas de jeter la confusion dans les esprits en dénigrant le nationalisme, principal adversaire du mondialisme, qu'on feint de confondre avec l'impérialisme dominant et oppresseur. Or, ce dont souffre, aujourd'hui, le monde, c'est de l'oppression du lobby mondialiste. Un profiteur de l'ignorance du public pour lui faire accepter n'importe quoi. Il est temps que le plus grand nombre se libère de cette tutelle par une crise de conscience et s'insurge contre cette politique absurde et suicidaire.

Dans cet océan de déchéance, des hommes lucides et courageux (il en reste) tentent d'arrêter cette course au suicide, mais le pieuvre mondialiste, toujours au aguets, lance ses tentacules et ses hommes de main, ramène le troupeau de moutons qui hurlent au racisme, fascisme, nazisme, révisionnisme, ... mots auxquels on a donné une connotation injurieuse ou péjorative, qui ne correspondent nullement à la réalité et que les faules crétinisées utilisent sans discernement.

La politique actuelle s'appuie sur les mensonges historiques. De nombreux dirigeants le savent, mais comme le dit James Baker, ancien ministre des Affaires étrangères de Georges Bush : "Si on disait la vérité, ça irait s'écrouler l'ordre mondial." Ce qui ne serait pas un mal, quand on voit où nous mène ce ordre mondial. Et il ne peut nous amener qu'au Tiers Monde où nous avons déjà commencé à sombrer.

La chute de l'Empire romain a été un des événements les plus retentissants de l'Histoire. Nous sommes à la veille de connaître un semblable bouleversement. Si l'Empire romain a résisté plusieurs siècles à l'effondrement, il le doit à l'énergie de certains de ses empereurs qui gouvernaient d'une main de fer et maintenaient, vaillamment, la loi, l'ordre et l'autorité. Il est certain que sous le régime républicain, qui a fini dans le désordre et l'anarchie, Rome se serait écroulée beaucoup plus tôt. On ne voit pas bien comment nos faibles et molles démocraties sans volonté ni projet, pourraient prétendre nous sauver.

Ce n'est qu'en s'appuyant sur la stricte vérité et la justice qu'on pourra mener une politique cohérente, équitable, efficace. Vérité historique, politique, économique. Tant qu'on ne l'aura pas comprise, nous continuerons à sombrer dans une décadence qui finira par devenir irréversible et dont nous nous relèverons peut-être jamais.

Roger BOUQUAY

COMITE INTERNACIONAL PARA LA SALVAGUARDIA DE LA LENGUA BRETONA
COMITE INTERNACIONAL POUR LA SAUVGARDE DE LA LANGUE BRETONNE
INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE DEFENSE OF THE BRETON LANGUAGE
INTERNATIONALER AUSSCHUSS FÜR DIE ERHALTUNG DER BRETONISCHEN SPRACHE



Secrétariat Général :
Avenue des Tritons 7
B 1170 Bruxelles

Bruxelles, le 18 mars 1994

COMMUNIQUE

Le Comité International pour la Sauvegarde de la Langue Bretonne (CISLB) - Branche de Bruxelles -, s'est réuni le 16 mars 1994.

Il a constaté que l'amendement à la constitution française, adopté en 1993, en érigeant le français au rang de langue unique et exclusive de la République a pour effet de mettre hors-la-loi les langues régionales de France. Il a évoqué le cas d'ingérence dans les affaires culturelles d'un autre pays que constitue l'intervention de l'Académie française à propos du décret pris en Belgique concernant la féminisation des noms de métiers et fonctions. Par ailleurs, le refus de la France de ratifier la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires traduit la volonté du gouvernement français de se soustraire aux obligations de cette convention internationale, quant au traitement appliqué aux idiomes régionaux de France (alsacien, basque, breton, corse, néerlandais, occitan). De la sorte la "tradition de répression culturelle" dénoncée dans la proposition de loi du 17 mai 1984 par une majorité des députés, mais rayée de l'ordre du jour de l'Assemblée par le Premier Ministre, M. FABIUS, peut dès lors impunément se poursuivre.

Tout statut légal leur ayant été refusé, les langues régionales de France se trouvent discriminées quant au financement de leur enseignement, à la fois dans le cadre de l'Education nationale et en tant qu'établissements privés.

Par voie de conséquences, et faute d'un financement public suffisant pour compléter les contributions volontaires des personnes privées, le réseau des écoles de langue bretonne DIWAN se trouve menacé de mise en liquidation judiciaire.

Dans une lettre ouverte adressée au Premier Ministre, le Comité l'a mis en garde sur la détérioration de l'image de la France dans le monde, où elle apparaît comme l'un des pays les plus intolérant à l'égard des minorités linguistiques, alors qu'elle aime à se présenter comme la Patrie des Droits de l'Homme.

Souhaitant contribuer au sauvetage financier des écoles en langue bretonne, le Comité a collecté une somme de 5.000 francs français au bénéfice de DIWAN.

pour le Comité :
Monique BLAISE, Secrétaire Générale



JEAN II DE ROHAN
ou l'indépendance brisée de la Bretagne

Yvonig GICQUEL Ed. Jean PICOLLEC & COOP BREIZH - 608 p. - 200 F -
Préface de JOSSELIN de ROHAN

Avec ce remarquable ouvrage de plus de 600 pages, Yvonig GICQUEL met un point final à la trilogie des Rohan : "Olivier de Clisson", "Alain IX", "Jean II de Rohan"

Contribution fondamentale, non seulement à l'Histoire de cette famille, mais à l'Histoire de la Bretagne toute entière avec laquelle elle se confond largement et même à celle de l'Occident car j'en reste persuadé - le destin de notre principauté a fait basculer celui de tout l'Ouest de notre continent, retardant de cinq siècles cette unité de l'Europe que nous espérons atteindre aujourd'hui, après tant d'épreuves et de déchirements, et qui aurait pu se consolider dès la fin du XVème siècle avec le triomphe de cet Empire dont le Bretagne eut été le bastion atlantique, une pièce maîtresse, le chien de garde à tous les diviseurs et à tous les triblions.

Les Rohan ont été pour la Bretagne, dans une certaine mesure, ce que les Orléans pouvaient être pour la France au cours des derniers temps de sa monarchie : une maison souveraine de rechange, issue, comme la première, de la lignée des anciens rois bretons, liée en outre par de nombreuses unions à la branche régnante.

Quant à Jean II, le héros principal de ce livre, on peut le comparer en un sens à Philippe d'Orléans qui, par son ambition effrénée se révéla comme le grand instrument de la chute de la monarchie française, comme Jean II de Rohan aura été peut-être le principal responsable de la disparition de cet Etat breton dont il avait particulièrement souhaité prendre les rênes.

La comparaison demande cependant beaucoup de nuances, car si l'action de Philippe d'Orléans reste totalement commandée par la jalousie, la haine et une vile ambition, à celle de Jean II, à ce qui fut tout de même une trahison envers son souverain légitime, le Duc François II, (quels que soient les torts trop réels que ce même François II ait pu accumuler à son égard), on peut au moins trouver des excuses, sinon des justifications.

Cette lutte entre les Montfort et les Rohan rappelle en effet, à bien des égards, la Guerre de Succession de Bretagne, entre ces mêmes Montfort et les Penthièvre, et Jean II, d'une certaine façon, pouvait considérer qu'il avait pour lui le bon droit : le fond du problème étant une fois de plus cette fêreuse loi dite "saillie", privilégiant les mâles.

Elle n'eût pas au XIVème siècle de véritables racines en Bretagne. Après le traité de Guérande cependant, elle sera suivie par trois Ducs régnants : François Ier, Pierre II, Arthur III.

Cette loi n'était pas encore tout de même parfaitement ancrée dans les esprits bretons, et c'est au mépris de cette loi que François II put faire reconnaître facilement par les Etats ses filles Anne et Isabelle comme légitimes héritières du Duché, frustrant Jean II d'un héritage qu'il pouvait considérer comme le sien en tant que l'aîné des mâles issus de la lignée royale de la nation.

D'où l'attitude de défiance à son égard de François II qui l'écarta toujours des honneurs et des responsabilités auxquels son rang lui donnait droit.

D'où sa révolte qui devait le conduire à la trahison. D'où ses efforts désespérés pour parvenir, envers et contre tout, à cette souveraineté de Bretagne, s'alliant tour à tour au roi de France, puis au roi d'Angleterre (après le mariage forcé d'Anne Ier), abandonné par le second, trompé par le premier dont il ne fut jamais qu'un instrument.

On peut s'étonner qu'un homme aussi intelligent, subtil, raffiné, et dépourvu lui-même de grands scrupules, ait pu se laisser bernier de cette façon !

L'idéal eût été sans doute, selon son désir profond, puisqu'il ne pouvait plus y aspirer lui-même, le mariage de son fils aîné François, ce jeune héros qui, sur le champ de bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, devait donner sa vie pour l'honneur breton, avec la princesse Anne, héritière du Duché.

Cela aurait-il résolu le problème auquel la Bretagne devait faire face : celui des ambitions d'un royaume de France en mol d'expansion, décidé coûte que coûte à détruire l'Etat breton ?

Ce n'est pas impossible ! Une Bretagne fortement unie eût peut-être pu faire face, même à un pays dix fois plus puissant, et surtout trouvé des alliés plus facilement efficaces... et l'Hermine avait des dents !

Mais on ne peut blâmer la chancellerie de Bretagne qui a suivi, semble-t-il, la voie de la raison, en préférant l'Alliance Impériale : cette union d'Anne et de Maximilien, futur Empereur, qui eut donné à la Bretagne un protecteur puissant, permit de freiner les ambitions du Capétien et à l'Occident de retrouver une unité qu'il était en train de perdre et que Charles-Quint arriva trop tard pour restaurer, Charles-Quint à qui Anne, poursuivait son rêve impérial, avait tenté de marier sa fille Claude.

Il est impossible hélas ! de résumer en quelques lignes un ouvrage d'une telle richesse et d'une telle profondeur psychologique.

Je ne parlerai pas de l'Empire des Rohan" - un cinquième du territoire breton, ni du mécène exceptionnel de Jean II à qui nous devons tant de précieux vestiges de ce que les guerres et les bêtises des hommes nous ont laissé de notre trésor artistique.

Disons que ce livre, orné de trois portraits connus de Jean II de Rohan, de celui de sa femme, Marie de Bretagne, et quelques autres intéressantes reproductions; de cartes, de tableaux généalogiques d'une grande clarté, de 16 pages de dates-repères synoptiques (Bretagne-France-Europe occidentale), d'une bibliographie où nous regrettons cependant de ne pas voir apparaître l'un ou l'autre nom (celui d'Hervé Le Boterf par exemple, pourtant cité dans le corps de l'ouvrage, celui de Cécille Le Mercier d'Erme pour son précieux et curieux recueil : "La Chanson des Siècles bretons", pour ne citer que ces deux-là qui me viennent à la mémoire), d'un index des noms de personnes et des noms de lieux, ce travail véritablement titanessque se présente à nos yeux, avec les deux autres volets du triptyque, comme un des apports majeurs de l'érudition contemporaine à notre Histoire.

Yann BOUESSEL du BOURG 02/03/94

" LECH'HANVADUR BREZH "

Repertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne

par le Service de la Langue Bretonne de l'INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE/SKOL UHEL AR VRD 95 pages, 40 F.

Parmi les réalisations de l'Institut Culturel de Bretagne, une des plus importantes est certainement la création de la "Commission de toponymie" qui, depuis des années à présent, travaille à mettre au point, entre autres outils de base, un répertoire des noms de lieux de Bretagne et également des différents termes utilisés dans la signalisation routière et urbaine ainsi que dans les entreprises, administrations et autres organisations, qui sont appelées, un jour ou l'autre à devenir bilingues.

Outre le fait que cette commission, longtemps présidée par le professeur Lukian Kergoat, directeur de la Section de celtique de l'Université de Rennes-2, et aujourd'hui par un autre excellent celtisant, M. Divy Kervella, est composée de nombreux érudits, enseignants et chercheurs, spécialistes de la question, ses décisions, du fait qu'elles émanent de l'Institut Culturel de Bretagne, me paraissent revêtir un certain caractère officiel.

Ceci est capital pour essayer de sortir de l'anarchie présente, de la confusion longtemps entretenue entre la langue parlée, y compris ses formes dialectales, et la langue écrite, ce qui faisait parfois accepter, même par les meilleurs écrivains, des formes fautives, tronquées ou déformées, sans tenir compte de leur étymologie ni de leur histoire.

Je ne citerais que "Pondif" pour "Pondivi" (Pontivy). Il arrive parfois que la forme écrite française soit plus proche de la vérité historique que la forme parlée ! Et que diraient-ils au lieu de Paris, les autorités françaises auraient officiellement la forme argotique "Parisme" ? Et que diraient les Californiens si, au lieu de San-Francisco, on écrivait désormais "Frisco" sur les panneaux d'entrée de leur ville ? D'où l'importance capitale de ce répertoire de 95 pages récemment édité par l'Institut.

D'une présentation claire et agréable, abondamment illustrée, il est devenu, dès sa parution, le vade-mecum indispensable de toutes nos municipalités, au moins dans le domaine bretonnant.

Mais il est utile, et pas seulement pour affirmer notre spécificité vis-à-vis des gens de l'extérieur, que les villes de Haute-Bretagne, au moins les plus importantes, adoptent également une présentation bilingue, quand elles ne l'ont pas déjà fait.

N'oublions pas que le plupart de ces villes dans le passé, au moins dans la période du Haut Moyen-Age, mais même souvent à une période plus récente, et jusque dans la partie romanisée, ont été au moins bilingues.

Est-il besoin de rappeler que, pendant de nombreux siècles, Rennes par exemple a compté une paroisse bretonnante, la paroisse Saint-Yves, et que c'est... à Nantes, que le chevalier von Arff recueillit à la fin du XVIIIème siècle, des éléments de la langue bretonne de l'époque, qui nous ont été ainsi précieusement conservés.

Puisse donc la "Commission de toponymie", du fait qu'elle élargisse son champ d'action à la terminologie, poursuivre son remarquable travail et éditer

bientôt un nouveau recueil, consacré cette fois aux termes utilisés dans les panneaux indicateurs et les publicités de toutes sortes !

Yann BOUESSEL du BOURG

SANS ACCORD PREALABLE AVEC LA REDACTION, TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLE OU D'ILLUSTRATION EST FORMELLEMENT INTERDITE.

TOUT ARTICLE OU COMMUNIQUE ADRESSE AU JOURNAL POUR INSERTION DOIT COMPORTER LES REFERENCES DE L'AUTEUR, "GWENN-HA-DU" LAISSANT A CELUI-CI L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SES ECRITS.



Emmanuel et Jean-Michel VECHAMERE

" L'ILLE-ET-VILAINE AUTREFOIS "

Ed. Horvath

Il vient de paraître, en ce début d'année, un ouvrage qui s'adresse au grand public et qui revêt plutôt un caractère touristique; mais qui, de par la qualité de son illustration, reproduction de cartes postales de la fin du siècle dernier, très diverses et bien choisies, garde un réel intérêt documentaire. On se rend compte, quasi "de visu", jusqu'à quel point le style de vie a pu changer. Le texte est le plus souvent le commentaire de cette illustration: beauté du site, variété du paysage, mais surtout le peuple qui est là, sous nos yeux, et sur lequel est porté un jugement sympathique, rectifiant les jugements féroces, et célèbres, d'Arthur Young ("Voyage en France" 1788).

Quelques citations sont un peu longues; mais elles concernent l'époque, prise dans Châteaubriand, Victor Hugo, félicité Lamennais. Longue exposée aussi sur la côte: Saint-Malo, Dinard, Cancale... Et puis Fouquieres, Vitré. Curieusement, pas un mot sur Redon. Voilà bien qui justifie la tendance présente de dérocher le "Fays de Redon", de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan, auquel semble le plus se rapprocher son caractère, pour en constituer une entité autonome comme elle l'est dans la réalité.

des erreurs ont pu se glisser dans le texte: elles sont minimes et n'affectent pas la valeur de l'ensemble. C'est un travail qui aidera mieux à faire connaître la Bretagne dans son passé, pouvant aider, par le fait, à mieux construire un avenir qui garde la fidélité à son passé.

Joseph CHARDRONNET

Le Prix XAVIER de LANGLAIS 1994 à René LE GLEAN pour son

" DICTIONNAIRE CLASSIQUE FRANCAIS-BRETON "

Tomé X Ed. Al Lamm - 608 pages. Broché 125 F - relié 160 F

Avec un dixième tome de plus de 600 pages, René Le Glean termine son "Dictionnaire classique français-breton" (en tout 4.064 pages), une des réalisations les plus importantes de notre siècle dans ce domaine lexicographique, après le monumental "Geriadur Istorel" (Dictionnaire historique de la Langue bretonne) de Roparz Hemon.

Original à plus d'un titre, et particulièrement pour cette raison que ce dictionnaire s'appuie entièrement, non pas sur la langue parlée, mais sur la langue écrite, chaque mot étant accompagné de nombreuses citations des meilleurs écrivains. Ces exemples qui sont l'âme d'un dictionnaire, tant il est vrai que le mot n'a pas d'existence propre en dehors de la phrase, pas plus qu'un organe séparé du corps.

Le dictionnaire est une démonstration de ce fait que la langue bretonne est redevenue au XXème siècle une langue littéraire à part entière, et comme toute langue littéraire, menant sa vie propre, se ressourçant sans cesse, certes, dans la langue parlée, mais également dans une littérature qui continue à se développer et qui est désormais le domaine de notre esprit.

Redevenue, car, contrairement à une opinion largement colportée, le breton n'a guère cessé de l'être, à part peut-être une période de rupture avec la tradition qui a suivi la réforme orthographique du Père Maunoir.

Elle l'a même été bien avant le français, le breton de Nominé était une langue élaborée, langue des élites, à une époque où le français commençait à peine à se dégoûter du latin et n'était encore qu'une langue parlée.

Né à Saint-Renan, le 5 Octobre 1922, dans une famille bretonnante et très chrétienne. (A la maison, c'étaient lui ou son frère qui étaient chargés de lire, tour à tour, la "Ruhez ar Sent" (La Vie des Saints), celle de l'Abbé Medec., René Le Glean (en breton Reun Ar Glean) fit d'abord ses études chez les Assomptionnistes.

C'était la coutume à cette époque que les enfants de familles peu fortunées soient pris en charge par de généreux bienfaiteurs qui ne se contentaient pas souvent de financer leurs études, mais nousaient avec eux des relations personnelles, épistolaires, les suivant et les encourageant au cours de leurs années de collège.

Or, il se trouve que le protecteur de René Le Glean, l'Abbé Elle Blanc, curé de Beni-Merod, près d'Alger, par un hasard providentiel, était lui-même lexicographe, auteur d'un "Dictionnaire universel de la Pensée" (édité chez Vitte en 1899), et qui est mentionné dans le tome I du dictionnaire "Robert".

Sans doute est-ce la source de sa propre vocation, et en ce sens, nous pouvons considérer l'Abbé Blanc, comme un bienfaiteur de la Langue bretonne.

Après trois ans de séjour en Anjou et dans le Périgord, et après avoir passé la première partie de son baccalauréat, en 1940, René Le Glean se retrouve en 1949 sur les routes de son pays, à vendre des livres en langue bretonne pour le compte de la BALB.

Bachelier complet en 1953, il devient précepteur des enfants de la Comtesse Béatrix de Rohan-Chabot et poursuit ses études supérieures avec une licence de lettres classiques, de 1954 à 1956 et le CAFES en 1956-57. (Son





MOUEZH SANT ILDUD

BULLETIN de LIAISON de

BREURIEZH SANT ILDUD - Lann Anna 56310 KISTINID
Tél. 97.39.74.05

"Lovez Dieu, toutes les nations. Fêtez-le, tous les pays": (Ps.116)

BREURIEZH SANT ILDUD : Fraternité pour la Nouvelle Evangélisation de la Bretagne par la redécouverte de ses racines chrétiennes, avec l'aide du Saint Esprit.

TIEGEZH SANTEZ ANNA : Communauté naissante, désirant vivre selon la Foi catholique, en se nourrissant de la tradition spirituelle bretonne.

LANN ANNA : Maison de prière et centre d' études bretonnes sous la protection de la Sainte Patronne de la Bretagne.

Nota : Pour recevoir ce bulletin, il suffit de nous le faire savoir et, si possible, de faire un petit don ; il n'y a pas de prix d'abonnement.

Imbourc'h

KELAOUENN A STUDI

A SPERED BROADELOUR HA KRISTEN

Y. OLLIVIER 8, leurgêr ar Marchiz

56 230 — KISTREBERZH

Dont a ra er-maez bep miz.

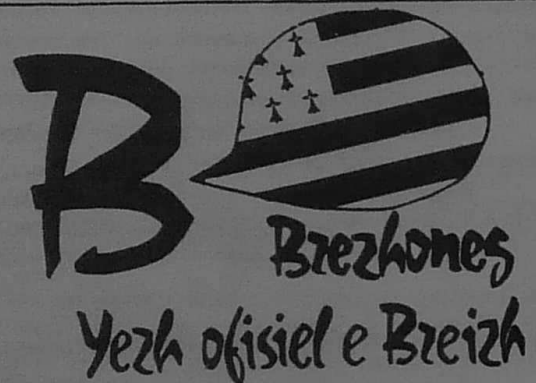
PITHORN

la VOIX du PAYS MITAW

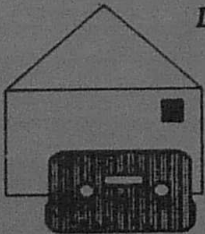
REVUE TRILINGUE DE L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

Linguistique gallo-bretonne. Contes en Parler MITAW. Etude des toponymes bretons entr LOIRE et VILAINE. Histoire bretonne locale. Etude de noms de famille, légendes, poésie. Abt : 27 Frs à Yann MIKAEEL 12 Rue du Gahinet 44130 BLAIN c



Depuis 1932



Skol OBER

Cours de breton par correspondance

• tous niveaux • ouvert à tous

Skol Ober, Gwaremm Leurven 22310 Plufur © 96.35.10.22

LIVRES
DISQUES
JOURNAUX

LIBRAIRIE

MATÉRIEL &
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE

CADEAUX

Breizh

BRETAGNE ET PAYS CELTIQUES

10 RUE DU MAINE - 75014 PARIS - Tél. 43.29.84.89

Membre Mairie de Paris - Edgard Quinet Centre
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h 50

L'avenir de la Bretagne

journal national breton
fédéraliste européen
mensuel

Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F

B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

Atelier de Reliure

Gérard Provost

tél. 99.69.93.24

3, rue de la Lande

35850 Parthenay de Bretagne

